25e ANNÉE - N° 84 - PÉRIODIQUE MARS 1982

LA KOUMIA

BULLETIN DE LIAISON

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1er mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS — Tél. : 874-52-93

No Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT 4

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 FÉVRIER 1982 5

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA 8

VIE DES SECTIONS 9

— Nice - Côte d'Azur 9
— Marseille 9
— Paris 11
— Maroc 15

MUSÉE DE MONTSOREAU 18

CARNET 19

IN MEMORIAM 22

— Colonel Jouhaud 22
— Colonel Tivolle 22

DESCENDANTS

— Procès-verbal du conseil d'administration du 16 février 1982 24
— Une grande et belle famille Koumia-Descendants 26
— Règlement intérieur 27
— Recherche d'emploi 30

ARTICLES DIVERS 31

— Poèmes du docteur Dupuch : 31
- Aux morts de Teghime 31
- Nostalgie 31
- La kasba des Oudaïa 32
— Opération de nettoyage des Kem-Kem Louis Barilari 32

PROGRAMME DU CONGRÈS NATIONAL DE LA KOUMIA, PARIE* 5 ET 6 JUIN 1982 I à VIII

— Retour au Maroc à la découverte du Sud Max Dalloneau 33
— Itheb/Thèbes, El Qsour/Louksor, Karnak Jean Saulay 35
— En souvenir du général Spillmann Roger Gromand 46
— En souvenir de la création de la Koumia Clément Le Roux 51

BIBLIOGRAPHIE 52

— « Histoire des musiques et fanfares de la cavalerie française » Eric Conrad 52
— « Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie » Jean Raspail 53
— « Un déjeuner de soleil » Michel Déon 54
— « Confidences » Marcel Pagnol 54
— « La Petite guerre des guérillas » Roger Guillaume 55

AVIS DIVERS 56

BULLETIN D'ADHESION A LA KOUMIA 59

ANNUAIRE (additif-rectificatif n° 5) I à VI

ADDITIF au sommaire du bulletin n° 83 de décembre 1981

— Voyages : « La vie au Maroc sous le règne de Moulay Yazid el Alaoui (1790-1792) » Jean Saulay 55

FONDATEURS

Général LAHURE (+), Léonard GARRY (+), Pierre DURAND (+)

PRESIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME, Généraux GAUTIER (+) (4e G.T.M.), LEBLANC (1er G.T.M.), BOYER de LATOUR (+) (2e G.T.M.), MASSIET du BIEST (+) (3e G.T.M.), PARLANGE (+) (4e G.T.M.), de SAINT-BON (+) (3e G.T.M.), TURNIER (2e G.T.M.). SORE (+) (G.T.M.- E.O.), Colonel FLYE-SAINTE-MARIE (+), Colonel LUCASSEAU

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (+), Georges CROCHARD (+), Général MELLIER (+)

SECRETAIRES GENERAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (+), Colonel Gérôme de GANAY
Colonel Guy de MAREUIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) **Membres :** MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Gérôme de GANAY, Georges GAUTIER, Yves HUCHARD, Michel LÉONET, Paul LUCASSEAU, André MARDINI, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, Me Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Clément TROUILLARD, Jean WARTEL.

BUREAU

Président :	Général André FEAUGAS	(56) 40-40-02
Vice-président :	André MARDINI	domicile : 873-34-14
		bureau : 277-35-20
Secrétaire général :	Colonel Georges GAUTIER	722-70-76
Secrétaire général adjoint :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	763-36-65
Conseiller administartif :	Yves HUCHARD	domicile : 553-06-49
		bureau : 372-67-89
Trésorier :	Henry MULLER	847-11-42
Trésorier adjoint :	Capitaine Léon MERCHEZ	228-31-02

SECTIONS

b) **Membres de droit :** MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. :	Roger DUMONT	Tél. : (88) 69-62-41
Corse :	Xavier COLONNA	Tél. : (95) 65-01-64
Marseille :	Commandant FILHOL	Tél. : (75) 01-35-26
Nice-Côte d'Azur :	Colonel BERARD	
Ouest :	Colonel GUIGNOT	Tél. : (33) 50-01-51
Paris :	Lt-colonel André NIED	Tél. : 950-80-33
Pays de Loire :	Chef de bataillon DALLONEAU	(47) 95-92-50
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. : (74) 84-94-95
Aquitaine :	Commandant GAILLARD	Tél. : (56) 89-19-97
Languedoc :	Commandant BRASSENS	
Pyrénées :	Colonel JENNY	Tél. : (59) 02-36-41
Vosges :	Lt-colonel J. VIEILLOT	Tél. : (29) 36-76-57

Association des Descendants : Cdt Georges BOYER de LATOUR. Tél. : (90) 53-63-50

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonels BERTIAUX, JEAN-BAPTISTE, Commandant PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Porte-fanion : Marcel FAYE.

Porte-fanion suppléant : Georges CUBISOL .

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. 874-52-93 - C.C.P. Paris 8813-50 V

Cotisation annuelle : 60 F (dont service du bulletin : 50 F).
Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 50 F.
Pour tout changement d'adresse envoyer 2 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures.

Réunion amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 h. au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. - Métro : Trinité - Estienne-d'Orves.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 PARIS.

Prière de ne traiter **qu'une seule question par correspondance.** (Les correspondances différentes pouvant, naturellement, être insérées dans une seule et même enveloppe.)

LE MOT DU PRÉSIDENT

Je serai bref afin d'éviter d'alourdir ce numéro de la Koumia qui comporte, outre le procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'administration, le programme de notre congrès annuel des 5 et 6 juin prochain à Paris.

Mais après un mois passé récemment au Maroc, je voudrais vous faire part à nouveau de la chaleur de l'accueil, à tous les niveaux, que nous y avons reçu, mon épouse et moi, tant du fait des Français que des Marocains, des anciens que des jeunes, témoignage renouvelé de cette amitié franco-marocaine qu'il nous faut perpétuer.

Nous sommes actuellement 1.100, rassemblés au sein de la Koumia et nos « descendants » ont atteint l'effectif de 283, soit pratiquement le quart du nôtre.

Ne pensez-vous pas que nous, les anciens, nous pourrions les aider à développer leur association ? Ne serait-ce qu'en communiquant aux membres de leur bureau les adresses de tous nos enfants afin qu'ils puissent être contactés par ceux de leur génération qui, déjà, se préparent à prendre notre relève.

Ne pensez-vous pas que les festivités de notre prochain congrès sont une occasion pour tous nos enfants de se regrouper et, pour nous-mêmes, de les encourager par notre présence et de les aider à consolider les liens qui les rattachent au Maroc en évoquant devant eux des souvenirs du temps de leur enfance ?

C'est donc à un grand rassemblement des jeunes et des moins jeunes, sans distinction ni barrière entre générations que je vous convie, les 5 et 6 juin prochain, dans cette chaude ambiance d'amitié Koumia.

André FEAUGAS.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 FÉVRIER 1982

Le conseil d'administration s'est réuni, le 16 février 1982, à 17 h 30, au cercle Napoléon, sous la présidence du général Feaugas.

Etaient présents autour de leur président, tous les membres du conseil à l'exception de Mme Brault, de MM. de Chaunac, Huchard, Léonet, Picardat et Réveillaud, qui s'étaient fait excuser.

Etaient également présents, MM. Filhol, Guignot et Vieillot, respectivement présidents des sections de Marseille, de l'Ouest et des Vosges.

A l'ouverture de la séance, le président demande une minute de recueillement à la mémoire de ceux de nos adhérents décédés depuis le dernier conseil d'administration : M. Génicot, le colonel Guille, le lieutenant-colonel Jouhaud, l'adjudant-chef Louys, l'adjudant-chef Pedra, le capitaine Roussel et le colonel de Turenne.

Le président propose aux administrateurs de coopter l'adjudant-chef Faye, en lieu et place de notre regretté camarade Winter, comme administrateur et porte-fanion. Le conseil donne son accord à cette proposition. Celle-ci, conformément aux statuts, sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

⁂

Le président passe, ensuite, à l'examen de l'ordre du jour :

1. Il rend compte du voyage qu'il a effectué au Maroc, du 20 décembre 1981 au 10 janvier 1982, au cours duquel il a successivement étudié les problèmes

a) de la création éventuelle de la Koumia au Maroc. Etant donné la dispersion des adhérents, il a été décidé, en accord avec ceux-ci, de leur rattachement direct au secrétaire général adjoint, désormais chargé de la liaison avec tous nos adhérents résidant outre-mer ;

b) de l'entretien des cimetières, avec le colonel (ER) Joly, président de l'association qui s'est chargée de cet entretien (voir lettre circulaire en page 15) ;

c) de l'état de nos monuments : aucun monument n'est récupérable, celui de Bouznika ayant été démoli il y a quelques mois ;

d) des retraites et pensions militaires de nos anciens goumiers. Par décret d'octobre 1981, une augmentation de 15 p. 100, avec effet rétroactif au 1er janvier 1981, a été accordée à ces retraités et pensionnés dont les émoluments n'avaient pas été augmentés depuis 1956. Toutefois, il n'est, pour le moment, question ni d'indexation, ni de reconversion.

2. Situation financière et effectifs

L'avoir total était, au 31 décembre 1981, de 873.925 F. Une différence, en moins, de 87.500 F apparaît avec le montant au 31 décembre 1980, qui était de 961.429 F. Cette différence est due : au coût de l'aménagement du monument de la Croix des Moinats (53.545 F), au coût des plaques tombales (12.619 F), au deux vitrines du musée (11.870 F), à une remise de dettes aux Descendants (8.560 F) et à un prêt d'honneur de 1.000 F.

Le président remercie, tout particulièrement, le trésorier du travail ingrat de récupération des cotisations en retard qu'il a effectué et qui a permis de récupérer, en un mois, plus de 8.000 F sur les 32.000 F qui étaient dus à notre association.

Quant à notre effectif, il est, à ce jour, de 1.100 adhérents (plus 283 en ce qui concerne nos descendants).

3. Cérémonies des 8 et 11 mai 1982

A la Croix des Moinats, le 8 mai (voir communiqué, en page 8).

A l'Arc de Triomphe (pages 8 et 51).

4. Demande formulée par la Rahla

Par lettres des 24 novembre, 15 décembre 1981 et 26 janvier 1982, le général, vice-président de la Rahla (association des anciens sahariens) a sollicité, de la Koumia, la possibilité d'utiliser, conjointement avec la Koumia, le château de Montsoreau, pour y transférer les souvenirs sahariens, actuellement exposés dans l'abbaye de Sénanque (Vaucluse) qui doit être reprise, prochainement, par les moines, ses anciens propriétaires.

Après discussion au sein du conseil, ce dernier, tout en reconnaissant les liens étroits de « cousinage » entre les officiers sahariens et les officiers des A.I., a estimé que, pour sauvegarder la spécificité marocaine du musée et pour des raisons administratives, juridiques et matérielles, il ne lui était pas possible de donner une réponse favorable à cette demande. Une réponse dans ce sens sera faite par le général Feaugas au président de la Rahla.

5. Remplacements

— Du porte-drapeau : adjudant-chef Faye.

— Du président de la section de Paris : Lt-colonel Nied à la place du capitaine Merchez (voir compte rendu du dîner de la section de Paris).

— Du président de la section Nice - Côte d'Azur : le colonel Georges Bérard à la place du général Marchal, démissionnaire.

6. Restructuration de la section du Sud-Ouest.

Le commandant Gaillard prend la présidence de la section d'Aquitaine, les sections Pyrénées et Languedoc étant respectivement présidées par le colonel Jenny et par le commandant Brassens.

7. Comité pour le monument à la mémoire du maréchal Juin, à Paris

Le président de la République ayant donné son accord pour l'ouverture d'une souscription nationale, un comité a été créé, dont fait partie le général Feaugas, en tant que président de la Koumia.

8. Fondation Koumia-Montsoreau

Le dossier, qui était entre les mains du ministre de l'Intérieur pour être transmis directement au Conseil d'Etat, a été adressé, à nouveau, pour avis, au ministre de la Défense. Ce dernier a exprimé le souhait que soient apportées au texte des statuts quelques modifications. Celles-ci ont été présentées au conseil d'administration qui les a approuvées.

9. Assemblée générale de 1983

Il sera proposé qu'elle se tienne à Montsoreau. Elle donnera lieu, conformément aux statuts, au renouvellement du conseil d'administration qui, après son élection, procédera à la désignation des membres de son bureau.

D'ores et déjà, les candidats aux fonctions d'administrateur sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat général.

10. Programme de l'assemblée générale 1982

Ce programme a été présenté aux administrateurs qui l'ont approuvé. Il est donné dans l'intercalaire au présent bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président lève la séance à 20 heures.

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

MONUMENT DE LA CROIX DES MOINATS

La cérémonie d'inauguration des aménagements effectués autour du monument de la Croix des Moinats se déroulera le samedi 8 mai 1982 à 16 heures, avec la participation des autorités civiles et militaires des Vosges, des délégués de Rhin-et-Danube, d'une délégation de la Koumia, d'un détachement de l'Armée de terre et d'une musique.

Elle sera suivie d'une cérémonie religieuse à la mémoire des membres de la Koumia et des goumiers marocains morts au champ d'honneur et d'un dîner amical à Cornimont.

Les membres de la Koumia sont invités à se rendre nombreux à cette cérémonie et à aviser directement de leur participation le lieutenant-colonel Vieillot, président de la section des Vosges, à Girecourt-sur-Durbion, 88600 Bruyères. Tél. : (29) 36-76-57.

Le président compte être entouré à cette cérémonie par un nombre important de nos « jeunes ».

⁂

LE 11 MAI 1982 A 18 HEURES
LA KOUMIA RANIMERA LA FLAMME
A L'ARC DE TRIOMPHE

Nous espérons que les membres de la Koumia seront très nombreux à participer à cette cérémonie du souvenir.

Rendez-vous, à 18 heures, au musoir des Champs-Elysées-Friedland.

VIE DES SECTIONS

Nice - Côte d'Azur

La première réunion de l'année 1981-1982 a eu lieu, comme d'habitude, le deuxième jeudi d'octobre, le 8, dans les locaux de Rhin-et-Danube, à Nice.

Etaient présents les colonels Bérard, Eugène, Gilbain, Petiteau, le commandant Mathonnière, MM. Marcel Lavest (nouvel adhérent), Lebel et Legouix. S'étaient fait excuser le général Marchal, en voyage, et le colonel Lacroix.

Devant le peu de succès des réunions (5 participants en moyenne, sur plus de 150 adhérents), il est convenu de supprimer les réunions mensuelles, trop peu fréquentées, et de ne plus avoir que deux rassemblements par an. Un aux environs de Noël et du Jour de l'An, l'autre, avec déjeuner si possible, au printemps.

Il est toutefois décidé de se réunir le deuxième jeudi de décembre, le 10, pour parler à nouveau de cette question grave dont dépend la vie de la section.

Se sont réunis le 10 décembre, avec le président et le vice-président, les colonels Bérard, Callies, Eugène, Gilbain, Petiteau, le commandant Mercier, l'adjudant-chef Legouix.

Le général Marchal et le commandant Mathonnière, après avoir exposé les importantes difficultés actuelles rencontrées dans le fonctionnement de la section, difficultés reconnues par tous les présents, présentent leur démission des postes qu'ils occupent depuis quatre ans. Aucun volontaire ne se manifeste pour prendre leur succession.

Il est décidé d'en rendre compte au président.

Aucune date n'est fixée pour une prochaine réunion.

⁂

Nous déplorons les décès au cours de ces derniers mois de nos camarades : le colonel Charles Tivolle, le colonel Raoul Montaud et le commandant Georges Charvet. Une délégation a assisté à leurs obsèques et des condoléances ont été envoyées à leurs veuves que nous assurons de notre amitié très attristée et de notre fidélité au souvenir des disparus.

Marseille

1. — Le dimanche 18 octobre 1981, en présence du général Feaugas, qui avait bien voulu accepter leur invitation, les camarades de la section de Marseille

se sont réunis à Orange, où ils ont été reçus au quartier du 1er régiment étranger de cavalerie.

Cette journée commença par un dépôt de gerbe à la stèle commémorative des morts du 1er R.E.C. par le commandant Filhol, encadré par les généraux Feaugas et Lorho, ce dernier ancien commandant du 1er R.E.C. et ancien des A.I. (de Khenifra en particulier) et qui, dorénavant, fait partie de la section de Marseille, puisqu'il a pris sa retraite à Orange.

Après cette cérémonie du souvenir, sous la conduite d'un officier du R.E.C., tous les présents procédèrent à la visite du quartier et terminèrent par la salle d'honneur du régiment où beaucoup retrouvèrent des souvenirs qui leur étaient chers.

Le repas était servi ensuite dans une magnifique salle du mess des sous-officiers, pour la plus grande satisfaction de tous, tant la chère et le service étaient parfaits.

Après que le président Filhol eut souhaité la bienvenue à tous les participants, donné des nouvelles de la section et remercié le général Feaugas d'avoir bien voulu se joindre aux camarades de Marseille, le général lui-même prit la parole pour exposer les grands sujets qui intéressent notre association : monument de la Croix des Moinats, musée de Montsoreau, assemblée générale 1982, etc.

Tard dans l'après-midi, chacun regagnait ses pénates, heureux d'avoir pu passer quelques heures dans une ambiance pleine de bonne humeur, au milieu de camarades que l'on retrouve toujours avec un grand plaisir.

Assistaient à cette réunion (dans l'ordre alphabétique et sans distinction de grade) : Aubert, Bailly et Mme, Barbaize, Mme et un invité, Bedet et Mme, Bertany et Mme, Blanchard et Mme, Bonachera et Mme, Bonfils et Mme, Boudet et Mme, Brian et Mme, Brion et trois invités, Caron et Mme, Cazenove, Chaumaz et Mme, Chollet et Mme, Couetmeur et Mme, Dagan, des Rieux et Mme, Dubus et Mme Duhoo et Mme et leur fille, Franceschetti (Chaoui) et Mme, Galline et Mme, Goule, Hoock, Larousse et Mme, Lasserre et Mme, Lavoignat et Mme, Dr Léger M., Léger P. et Mme, Lejard et Mme Lelièvre et Mme, Lorho et Mme, Mabille et Mme, Mairot et Mme, Marti et Mme, Merlin et Mme Ocamica et Mme, Para et Mme et deux invités, Pataine, Mme et deux invités, Pertin et Mme, Plisson et Mme et deux invités, Potier, Mme et leurs deux filles, Ronsin, Mme et un invité, Seigle, Turc et Mme, Verlet et Mme. Le commandant Boyer de La Tour président de l'Association des Descendants et Mme, revenus récemment dans notre région, assistaient eux aussi à cette réunion.

S'étaient fait excuser : Dr Abrassart, Mme Bacus, Beau, Bera, Mme Berbesson, Béthouart, Bolorinos, Dr Brines, Prof. Chevrot, Dallier, Debril-Loiseau, Dekyvère, Delafon, Delhumeau, Desbrosse, Desvallées, Donato, Dubarry, Ferré, Foucquart, Gerin, Gervasy, Gilles, Honoré, Hutinel, Jaloszinski, Loiry, Matore, Menet, Montjean Neigel, Miclausse, Rault, Mme Rey, Mme Riaucou, Richaud, Riehl, Rommens, Rueda, Ruel, Sarrazin, Setti, Valo, Vitu, Wartel.

Cent vingt invitations avaient été lancées, dont dix huit sont restées sans réponse. Pour les Descendants, vingt-six invitations expédiées, dont vingt restées sans réponse et six réponses négatives.

2. — Nous étions cent quatre, réunis, dimanche 24 janvier 1982, autour du président Filhol, pour cette première rencontre de 1982.

Participaient à cette journée : Bailly et Mme, Barbaize et Mme et un invité, Bedet et Mme, Blanchard et Mme, Dr Brines et Mme et un invité, Busi et Mme et 4 invités, Caron et Mme et 4 invités, Mme Carretier, Couetmeur et Mme, Dr Cros et Mme, Dailler et Mme, Desbrosse et Mme, des Rieux et Mme, Donato et Mme et un invité, Dubarry, Dubus et Mme, Duhoo et Mme, Mme Esmilaire, Filhol et Mme, Franceschetti « Chaoui », Franceschi et Mme et un invité, Galline et Mme, Gilles, Goule, Honoré, Hoock et son fils, Lasserre et Mme et un invité, Dr Léger et Mme, Lejard et Mme et deux invités, Mairot et Mme et deux invités, Mansuy Maurice, Matore et Mme et un invité, Merlin et Mme, Neigel et Mme,

Ocamica et Mme, Para et Mme et deux invités, Pataine et Mme, Plisson et Mme, Mme Riaucou, Riehl, Ruffion et Mme, Seigle, Verlet et Mme, Vidal, et Mme, Gal Wartel et Mme.

Les Descendants étaient représentés par leur président, le commandant Boyer de La Tour et Mme, ainsi que par M. Sore (fils de notre ancien président national).

S'étaient fait excuser : Auber, Mme Bacus, Bera, Mme Berbesson, Bertany, Bolorinos, Bonachera, Bonfils, Borel, Bougras, Brian, Brion, Casado, Cazenove, Chaumaz, Prof. Chevrot, Cholet, Combe, Mme Coudry, Dagan, Debril-Loiseau, Decombarieu, Dekyvère, Delafon, Delhumeau, Desvalises, Fermaud, Ferré, Gerin, Mme la générale Gauthier, Gervasy, Heran, Hutinel, Jaloszynski, Mme de La Paillonne, Larousse, Lavoignat, Léger, Lelièvre, Loiry, Loiseau, Gal Lorho, Marti, Menet, Montjean, Pertin, Potier, Mme Rey, Ronsin, Rueda, Ruel, Sarrazin, Seti, Gal Sirvent, Valo, Vitu.

Le secrétaire Para, assisté de Mme Para, dont le dévouement et le zèle ne sont plus à vanter, avait expédié 115 invitations. Il avait reçu 48 réponses positives et 52 négatives ; quant à ceux qui ne se sont pas manifesté, qu'ils sachent que, désormais, il ne leur sera plus envoyé de convocation.

Avant le repas qui avait lieu à l'hôtel du Commerce, à Auriol, le président Filhol offrit ses vœux de bonne année, puis il fit observer une minute de recueillement à la mémoire des camarades disparus, colonel Tivolle et, plus récemment, Baez ; il donna des nouvelles de la section, en particulier des maladies qui affectent certains de nos camarades ou des membres de leur famille (colonel Saulay, Bonachera, Larousse, Couffrant...). Il souhaita la bienvenue aux nouveaux venus : Mme Carretier, colonel Riehl et dit sa satisfaction de revoir parmi nous Mme Riaucou ainsi que Mme Esmilaire, venue d'Annecy.

A la demande du colonel Lepage, il demande aux camarades qui ont pu la connaître en Indochine de prendre contact avec Mlle Henry, plus connue sous le nom de « Tante Aurore », qui fut d'un grand dévouement comme infirmière dans le repli de That Khe en octobre 1950 et qui vit à Marseille. Elle souhaiterait retrouver la trace du lieutenant Lanfranchi, du 3e ou du 10e Tabor.

Le repas eut lieu ensuite dans une ambiance pleine de gaieté et de bonne humeur qui démontre, une fois de plus, la vitalité de la section de Marseille et tous apprécièrent la qualité de la chère. Si, pour certains, le nom d'Auriol reste entaché du souvenir pénible de la tragédie qui s'y est déroulée, il y a quelques mois, il marquera par contre dans les mémoires des participants qui y ont passé une excellente journée. Que le Dr Léger, responsable de la découverte de cet établissement en soit remercié.

R. FILHOL.

Paris

Le 30 novembre 1981, un service a été célébré, en la chapelle de l'Ecole militaire, pour le 10e anniversaire du docteur Baltazar, ancien médecin-chef du 1er G.T.M., ancien directeur de l'Institut Pasteur du Maroc et, ultérieurement, de celui d'Iran.

Etaient présents : Mme Leblanc, MM. les colonels Le Boiteux, de Ganay, de Sèze, le colonel et Mme G. Gautier et M. Merchez.

Pour le trentième anniversaire de la mort du maréchal de Lattre, le 9 janvier 1982, une gerbe a été déposée au monument du maréchal de Lattre ; cette cérémonie a été suivie d'une messe en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

La Koumia était représentée par son drapeau, porté par M. Faye, ainsi que par MM. Merchez et de Roquette-Buisson.

Le 24 janvier 1982, une messe a été célébrée aux Invalides, à l'occasion du quinzième anniversaire du décès du maréchal Juin.

Une très nombreuse assistance entourait la maréchale Juin. La Koumia était représentée par le général et Mme Leblanc, MM. les généraux Lecomte, Le Diberder, de La Brosse, le colonel et Mme Guignot, M. et Mme de Roquette-Buisson, MM. de Monts de Savasse, Sabatier, Merchez et Faye — notre porte-drapeau —, ainsi que, pour les Descendants, par le lieutenant-colonel Dubost, M. et Mme Ecorcheville, M. et Mme Dethomas, Mme Jonsson et Mlle Guignot.

Le président de la section de Marseille, le commandant Filhol, nous a informés que l'adjudant Loiseau était hospitalisé à Paris. Nos camarades L. Merchez et S. Mikcha lui ont rendu visite à l'hôpital Beaujon, les 6, 8 et 13 janvier.

Les obsèques du colonel André Jouhaud ont été célébrées, le 6 janvier 1982, en l'église Saint-Pierre-du-Vauvray.

La Koumia était représentée par Mme la générale Guillaume, Mme Brault-Chanoine, MM. André Mardini et Bernard Simiot.

A la demande expresse du défunt, aucun caractère officiel n'a été donné à la délégation de la Koumia. Le vice-président, André Mardini, porteur du coussin sur lequel étaient exposées les nombreuses décorations du colonel Jouhaud, ainsi que M. Bernard Simiot se sont rendus au cimetière avec la famille, afin d'y déposer la plaque « Koumia ».

⁂

Le 17 février, à la demande du général Guillaume et de la Koumia, une messe à la mémoire du lieutenant-colonel Jouhaud a été célébrée en la chapelle de l'Ecole Militaire en la présence de Mme la maréchale de Lattre et des généraux Leblanc et Turnier et de leurs épouses.

Derrière son fanion, porté par Faye, et son président, le général A. Feaugas, nous avons reconnu le général H. de la Brosse, le colonel Picardat, M. Mardini, le colonel et Mme A. Guignot, le colonel G. Gautier, J. de Roquette-Buisson, H. Muller, M. et Mme Noël, MM. Sabatier, Nied, des Monts de Savasse et B. Simiot.

⁂

A l'occasion de l'anniversaire de la mort du général d'armée Henri Giraud, ancien commandant en chef des armées françaises en Afrique (1942-1944) et pour rappeler le souvenir de tous ceux qui sont tombés sous ses ordres, notamment aux confins algéro-marocains, une messe sera célébrée le jeudi 11 mars 1982, à 10 h 30 en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

La famille du général Giraud, ses anciens officiers du Maroc et des deux guerres, seraient profondément touchés si les membres de la Koumia pouvaient être présents à cette cérémonie religieuse.

⁂

Face à ce qu'on peut estimer, l'obligation actuelle de multiplier les liens existants entre les membres d'une communauté, peut-on faire plus que ce qui existe à la Koumia ?

Les sections de Paris (anciens et descendants) qui bénéficient de possibilités de contacts rapides pour un effectif important peuvent servir de test pour la mise au point des actions supplémentaires suivantes :

1. Ouvrir une antenne « situations », utilisant la disponibilité d'anciens et ayant pour but de rapprocher deux séries de fiches :

— celles envoyées par tout un chacun, signalant des emplois possibles ;

— celles adressées, essentiellement, par des descendants et indiquant une recherche d'emploi.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit ni de se transformer en agence pour l'emploi ni de faire le consultant. Il s'agit de canaliser des relations et des contacts. Opération gratuite mais dont le moindre résultat sera valable. Il s'agit en fait de tenir un fichier de quelques dizaines de noms.

2. Tenir un fichier entraide - échanges - achat - vente d'occasions. Ce qui se fait entre paroissiens ou voisins peut se faire chez nous, à la condition de ne jouer ni à l'agent immobilier ni au brocanteur. Là encore on rapprochera demandes et offres, sans plus.

Fiches distinctes « situation » ou « entraide » à faire parvenir au secrétariat général, section de Paris, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

3. Reprendre la piste... Nous pouvons parfaitement faire entre nous ce que font tant d'autres : une marche en groupe.

Aussi,nous vous proposons un rendez-vous le dimanche 25 avril 1982 à 9 h 15 - 9 h 30, devant le château de Versailles, parking de gauche, côté palais des Congrès pour une marche à travers le parc de 6 à 9 km, selon le choix décidé au départ.

Si l'expérience se révèle positive, ce genre de sortie pourra se développer et se terminer par un grand déjeuner dans un cercle militaire ou par un pique-nique.

En cas de pluie, la promenade du 25 avril serait reportée au 9 mai.

NOTA. — Il est signalé — pour les catholiques — qu'une messe en latin a lieu le dimanche à 8 h 30 et à 12 heures à Notre-Dame-des-Armées à Versailles (en tournant le dos au château, longer la mairie, première rue à droite, au bout de cette rue).

André NIED.

⁂

A la suite du conseil d'administration du 16 février 1982, un dîner a réuni, au cercle Napoléon, 74 des membres et des descendants de la Koumia.

Au cours de cet excellent dîner et dans une ambiance particulièrement joyeuse et chaleureuse, le président a prononcé l'allocution suivante :

« Mesdames, mon Général, chers amis,

« Je n'avais nullement l'intention de prendre la parole ce soir, laissant à notre secrétaire général le soin de vous exposer comment, dans une parfaite symbiose, le secrétariat général et la section de Paris ont préparé les festivités de notre congrès annuel de juin prochain.

« Je voulais, seulement, exprimer les remerciements de tous au général Leblanc pour sa présence parmi nous, et vous remercier toutes et tous, jeunes et moins jeunes, d'être toujours plus nombreux à ce repas désormais traditionnel qui suit la réunion du conseil d'administration.

« Mais un événement qui vous intéresse tous ici, tout particulièrement, est intervenu il y a quelques minutes, durant cette réunion.

« En effet, notre ami Merchez, sur sa demande expresse, a été déchargé de sa fonction de président de la section de Paris, tandis que, parmi les trop rares volontaires pour lui succéder, le conseil d'administration a retenu la candidature du lieutenant-colonel Nied, qu'il propose à votre approbation.

« Je ne veux pas laisser partir mon ami Merchez, je dis bien : « mon ami », d'une amitié forgée en tribu Aït Serrouchen et Marmoucha il y a plus de quarante ans, et, oh ! combien, consolidée durant la campagne d'Italie au sein du 17e tabor, sans lui exprimer, au nom de tous, notre reconnaissance pour le dévouement qu'il n'a jamais cessé de manifester à l'égard de la Koumia et de votre section en particulier.

Cherchant, il y a un an, un candidat volontaire pour épauler notre trésorier, le dévoué Muller, ployant sous le fardeau des... cotisations en retard, et personne ne se pressant au portillon pour le poste ingrat de trésorier adjoint, j'avais fait appel à mon ami Merchez, connaissant son abnégation. A l'appel des corvéables, il a comme toujours répondu présent, sollicitant toutefois, prévoyant sans doute la loi sur les cumuls, d'être déchargé de ses fonctions à la présidence de la section de Paris qu'il détient depuis huit années.

« Je lui ai donné mon accord en lui précisant toutefois qu'il ne pourrait quitter sa présidence que lorsqu'il aurait trouvé un successeur « volontaire ». Il a mis un an pour trouver « l'oiseau rare ». Après quelques tentatives qui n'ont pu aboutir, le choix du conseil d'administration s'est porté sur le lieutenant-colonel Nied.

« A Merchez, certain d'être l'interprète de tous, je dis ici, à nouveau, un grand merci pour tout ce qu'il fait pour la Koumia et je suis heureux qu'il puisse terminer son mandat en apothéose, puisque son dernier jour de présidence sera marqué par nos réunions de juin à la préparation desquelles il a si largement participé.

« Il m'est agréable de vous présenter le candidat à la présidence de votre très importante section (265 adhérents — sur 21 au départ) que vous propose le conseil d'administration. Le lieutenant-colonel Nied est né en 1922 (on rajeunit les cadres), cyrard de la promotion « Croix de Provence » (1942) dont sont issus nos amis les généraux de Dainville et Michel, notre administrateur, M. Léonet, ainsi que notre adhérent fantôme, Bethouart.

« Affecté en 1948 au 17e tabor (celui-là même où a servi Merchez) le lieutenant-colonel Nied, après avoir suivi le cours des A.I. de 1950-1951, a servi successivement dans les postes de Skoura, Marrakech et Sefrou. Affecté, en 1957, en Algérie, il fut, en 1959, désigné pour servir aux S.A.S. comme chef d'annexe, puis officier de liaison auprès du sous-préfet de Batna. Après un bref séjour aux F.F.A., il rencontre en 1969 son camarade de cours d'A.I., notre ami Charult qui le fait entrer à la SODETEG. Il est, en 1977, en Iran, puis en Lybie jusqu'à l'an dernier et, devant être libéré de toute obligation en avril prochain, habitant Versailles, il est venu se mettre spontanément à la disposition de la Koumia. Sa connaissance approfondie des milieux musulmans et les relations qu'il a contractées au cours de plus de dix ans de vie civile dans des postes importants et variés ont été jugés comme étant des atouts non négligeables pour l'aider à succéder à Merchez ; et, si vous en êtes d'accord, nous demanderons à la prochaine assemblée générale d'entériner le choix fait aujourd'hui par votre conseil d'administration en nommant le lieutenant-colonel Nied, président de la section de Paris. Je vous invite à lever avec moi vos verres à nos deux amis Merchez et Nied et passe la parole à notre secrétaire général Georges Gautier. »

***

Ce dernier a, alors, exposé le programme du prochain congrès et a recueilli, tant auprès des anciens que des descendants, un appui dont il leur est particulièrement reconnaissant.

Etaient présents : le général Leblanc, le général et Mme Feaugas, le général et Mme Michel, le général Wartel, MM. Boudon, Caussin, M. et Mme Cozette (et deux amis), M. et Mme Espeisse, M. Faye, Mme Fines, Mme de Furst, M. de Ganay, M. et Mme Gautier, M. et Mme Guignot, M. et Mme Lucasseau, M. et Mme de Mareuil, M. et Mme Mikcha, M. et Mme Muller, M. et Mme Ollivier, M. et Mme Pasquier, M. Prémoli, M. Rault, M. et Mme de Roquette-Buisson, M. Simiot, M. et Mme Vieillot...

Et les descendants : M. et Mme Guy Adam, M. Bertiaux, M. et Mme Berod, M. et Mme Broudin-Thommeret (et un ami), M. et Mme Chanoine, M. Coudry, M. et M. Mme Dethomas, M. et Mme Dubost, M. et Mme Farcot, M. et Mme P. Feaugas, Mme Hovasse, Mlle Guignot, Mme de Lestang, M. Lopez, M. et Mme Spillmann (avec deux personnes), Mlle Fines et Mme Michel...

⁂

Maroc

Dans le bulletin n° 77, de juillet 1980, nous vous avons avisé des modalités de l'entretien des tombes au cimetière européen de Rabat, par l'Association des Français de Rabat.

Plusieurs des membres de la Koumia ont profité de cette organisation et nous sommes heureux de publier le texte de la lettre que les intéressés ont reçue, à la Toussaint, du colonel P. Joly :

ASSOCIATION DES FRANÇAIS DE RABAT

10, rue Al Kahira, Rabat

C.C.P. 518-30 — Tél. : 272-20

Rabat, novembre 1981.

« Cher compatriote,

« L'entretien des tombes que vous avez confié à notre association a été assuré cette année comme je l'ai fait les années précédentes et plus spécialement à l'approche de la Toussaint et du 11 novembre... à ces dates où nous honorons fidèlement la mémoire de nos morts.

« Chaque tombe a reçu les soins appropriés et a été fleurie de chrysanthèmes. D'autre part, les services de la préfecture de Rabat ont consacré tout au long de l'année une équipe permanente d'entretien qui a procédé au nettoyage général du cimetière. De même les carrés des tombes militaires ont été comme toujours parfaitement entretenus par les services de l'Office français des anciens combattants.

« C'est ainsi qu'à l'occasion des cérémonies du Souvenir du 11 novembre, M. l'ambassadeur de France et notre consul général se sont plu à constater les efforts faits de tous côtés pour l'entretien du cimetière de Rabat. C'était aussi l'avis unanime de tous nos compatriotes résidant ici.

« Mon seul regret sera de ne pouvoir adresser de photographie à chacun de vous étant donné le nombre grandissant de tombes dont j'assume seul la responsabilité de l'entretien.

« En souhaitant avoir répondu de mon mieux à vos préoccupations dans ce domaine, je vous prie de croire, cher compatriote, à l'assurance de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

« Le colonel (E.R.) de l'A.A.,
P. JOLY. »

Les membres de la Koumia liront, certainement, avec le plus grand intérêt, l'article ci-dessous, paru, le 1er décembre 1981, dans le « Matin du Sahara », sur un dîner-débat portant sur la civilisation berbère et qui fait ressortir l'évolution des esprits au Maroc depuis la promulgation, en 1930, du fameux « dahir berbère » :

DINER-DÉBAT SUR LA « CIVILISATION BERBÈRE » ORGANISÉ A RABAT PAR L'ASSOCIATION CULTURELLE « AMAZIGH »

M. SENGHOR : « LES BERBÈRES SERAIENT LES PREMIERS VÉTÉRANS DE LA CIVILISATION HUMAINE. »

M. AHARDANE : « LA LANGUE BERBÈRE EST TOUJOURS PRÉSENTE ET VIVANTE. »

M. CHAFIK : « C'EST UNE LANGUE EXTRÊMEMENT VIVACE ET QUI RÉSISTE AUX MULTIPLES VICISSITUDES DE L'HISTOIRE. »

***

« RABAT (M.A.P.) — L'association culturelle « Amazigh » a organisé samedi, à l'hôtel Hassan de Rabat, un dîner-débat qui fut animé par l'ancien président sénégalais, M. Léopold Sedar Senghor, et auquel ont été conviés des ministres, des députés, des ambassadeurs, et une assistance comptant plus de trois cents personnalités.

« M. Senghor, homme de culture de renommée internationale, était entouré notamment de M. Mahjoubi Ahardane, ministre d'Etat chargé de la Coopération, également poète et artiste bien connu, de M. Mohamed Chafik, professeur au Collège Royal et membre de l'Académie du Royaume du Maroc ainsi que de M. Abdelhamid Zemmouri, président de l'association culturelle « Amazigh ».

« « La civilisation berbère : elle est millénaire », affirme M. Senghor qui, considéré comme l'analyste des civilisations, a exprimé sa conviction que les Berbères seraient même « les vétérans de la civilisation humaine ».

« Bien plus, « la langue berbère est toujours là. Elle est présente et vivante. On n'a pas besoin de prouver », a affirmé M. Mahjoubi Ahardane.

« « Des milliards sont dépensés chaque année pour l'enseignement alors que rien n'est fait en ce sens en ce qui concerne la langue berbère qui n'a pas pourtant disparu car il s'agit d'une langue extrêmement vivace qui, contrairement à bien d'autres langues mortes, résiste à de multiples vicissitudes de l'histoire », a fait remarquer de son côté M. Mohamed Chafik, membre de l'Académie du Royaume du Maroc.

« Le penseur Sedar Senghor soutient que les Berbères, dont le pays s'étendait de l'Atlantique jusqu'aux confins de l'Egypte, ont à leur actif bien des titres de gloire : ils furent en effet les premiers à introduire leur écriture en Egypte où le nom de la ville d'Aswan par exemple est, selon M. Chafik, une déformation de son vrai nom berbère Asawn qui signifie montée en termes géographiques berbères.

« M. Senghor, poète et grand écrivain, reconnaît lui-même devoir beaucoup aux écrivains berbères dont saint Augustin, auteur de plusieurs traités rédigés en grec.

« Un orateur qui intervenait à cette occasion a cité également Hempsal ou Amefsal (fils de Jugurtha), qui a laissé d'importantes œuvres en histoire : Tertulien, Mohand ou Ali, Salih Dharif qui a essayé de traduire le Coran en berbère, sans parler d'un Ibn Khaldoun, historien et précurseur de la sociologie moderne dont

la grande partie de son œuvre est consacrée aux Berbères ainsi que de nombreux poètes maghrébins berbères, anciens et modernes.

« « Les Berbères ont un passé riche et glorieux, mais pour continuer ils doivent apporter leur berbéritude », a dit M. Senghor, l'homme qui a donné le ton à la négritude en désaliénant l'âme africaine pour avoir appréhendé deux vérités : la pensée est universelle ou n'est pas. L'universalité s'enracine dans l'humus des particularismes.

« D'autre part, les intervenants qui prenaient la parole tour à tour ont insisté sur l'introduction de l'enseignement tamazight (berbère) à l'école et la création d'un Institut berbère dont le principe a été accepté à l'unanimité par le Parlement, ainsi que sur la sauvegarde de l'architecture, de la littérature et des arts populaires.

« M. Mahjoubi Aherdane tira même la sonnette d'alarme : « Notre culture est menacée, nous devons la faire revivre ; nous acceptons l'arabité, mais que soit donc acceptée notre berbérité » a-t-il suggéré en ajoutant : « Culturellement, nous sommes riches et sommes capables de battre l'Amérique à ce niveau-là. »

« « Notre pays, a noté pour sa part M. Abdelhamid Zemmouri, président de l'association culturelle Amazigh, est un exemple vivant de croisement des races et de mélange des cultures, nous avons de l'universel à domicile. Gardons-nous de l'appauvrir inconsciemment en nous laissant fasciner par une seule de ses composantes. »

« « Notre universel à nous devrait être pétri d'africanité, de berbérité, d'arabité et d'européanité — pourquoi — dans la mesure où européanité signifie ouverture intelligente sur la modernité », a-t-il dit en rappelant en conclusion un passage du discours prononcé par S.M. le roi Hassan II en août 1980 à Ifrane : « La culture berbère est une réalité, elle est incontestable et elle est pour nous objet de fierté. » »

L'ASSOCIATION CULTURELLE AMAZIGH :

« L'association culturelle Amazigh, qui vient de se constituer à Rabat, s'assigne comme objectif le développement de la langue et de la culture Amazigh (berbère).

« Elle s'attachera, à cet effet, à réaliser et à susciter des études et des publications en tamazight, en arabe et en d'autres langues. Elle s'attachera de même à organiser des conférences et des rencontres de personnes s'intéressant à cette culture, rassembler les documents qui s'y rapportent, organiser des cours de tamazight et à contribuer à tout effort tendant au développement de la culture et de la langue tamazight aussi bien au Maroc que dans d'autres pays.

« L'association contribuera également à la conservation, au développement et à la sauvegarde de l'art amazigh et, d'une manière générale, elle s'attachera à encourager et à animer toute action tendant à la valorisation et au développement du patrimoine amazigh. »

MUSÉE DE MONTSOREAU

DONS

L'adjudant-chef Mervelay fait don de trois photographies, prises au cours de la manifestation qui s'est déroulée au Val-d'Ajol, en 1944, lors de la remise de la croix de guerre au fanion du 3e G.T.M.

Le colonel Verlet transmet en communication sept photographies provenant d'Immouzer des Marmouchas et représentant le captage d'un point d'eau avec une canalisation en cèdre creux.

VISITE DU MUSÉE DES GOUMS A MONTSOREAU

Dispositions en faveur des membres de la Koumia

La visite guidée du musée des Goums à Montsoreau est trop courte pour que les anciens du Maroc puissent regarder tous les souvenirs qui les intéressent.

Les membres de la Koumia, en visite à ce musée, auront la possibilité de prolonger leur visite en remplissant et en remettant au gardien le billet ci-dessous.

— — — — — — — — — — — — — — — — —

AUTORISATION

délivrée à M. .....

membre de la Koumia, ou Ami des Goums, pour visite prolongée du Musée des Goums à Montsoreau.

La présente autorisation doit être remise au gardien.

Elle ne dispense pas du paiement du droit d'entrée. Elle n'est valable que pour l'année 1982.

Le président de la Koumia.

CARNET

NAISSANCES

— Mme Jean Rousseau est heureuse de vous annoncer la naissance de ses 15e et 16e petits-enfants : Claire, deuxième enfant de Pierre et Brigitte d'Arundel de Condé et Anne-Laure, troisième enfant de Jean-Michel et Marie-Lys Morin.

— M. et Mme Augustin Chappe sont heureux de vous faire part de la naissance de leur petite-fille, Audrey Chappe, née le 15 août 1981 à Auch.

— Me Jacques Tallon et Mme Tallon, née Dominique Boyer de La Tour sont heureux de vous annoncer la naissance de Bertrand, en septembre 1981, à Clermont-Ferrand.

— Le capitaine et Mme Alexandre Lalanne-Berdouticq ont la joie de vous annoncer la naissance de Gonzague, le 11 septembre 1981, à Sarrebourg.

— Le colonel et Mme Jacques Ruel sont heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils Jean-Marie, fils de Didier et Marie-Joëlle Ruel, à Toulon, le 4 novembre 1981.

— Le capitaine et Mme Clément Le Roux sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite-fille Anne, née le 17 novembre 1981 à Perpignan.

— M. et Mme Jean Dépis ont la joie d'annoncer la naissance de leur troisième petit-enfant, Marion, troisième arrière-petit-enfant du colonel et de Mme Verlet, chez Catherine et Jean-Pierre Guillon, le 21 novembre 1981.

— M. et Mme Jean de Roquette-Buisson sont heureux de vous annoncer la naissance de leurs petits-enfants Mayeul de Roquemaurel, le 16 décembre 1980 et Lorraine le Floch, le 13 janvier 1982.

— Mme Buat-Ménard a le plaisir de vous faire part de la naissance de son neuvième petit-enfant, Andrew Thomas Gayford, quatrième enfant de sa fille Sylvie, à Shrewsbury, le 17 janvier 1982.

— Le colonel et Mme Henry Guérin ont le plaisir de faire part de la naissance de leurs petits-enfants :

— Charlotte, fille de Jean-Louis et de Bénédicte Guérin, le 29 mai 1981 ;
— Constance, fille de Bertrand et de Béatrice Guérin, le 21 octobre 1981 ;
— Vincent, deuxième fils de Michel et de Véronique Guérin, le 17 décembre 1981.

Aux parents et grands-parents, « La Koumia » adresse ses chaleureuses félicitations.

FIANÇAILLES

— Anne, petite-fille de Mme Maurice Bridot, avec M. Guy Jourdan.

DÉCÈS

Nous avons la peine d'annoncer le décès

— de M. Philippe Plaut, retraité du service de l'élevage du Maroc, frère de notre camarade Antoine Plaut ;

— de l'adjudant-chef Maurice Louys ;

— du capitaine Roland Roussel, le 12 janvier 1982, à l'hôpital de Lisieux ;

— de Mme François Leclercq, le 2 janvier à Marœuil ;

— du lieutenant-colonel André Jouhaud, le 1er janvier 1982 à Saint-Pierre-du-Vauvray.

— de Mme Robert Bataille, née Madeleine Crochard, sœur du commandant Georges Crochard, le 21 janvier 1982 à Opio.

— du capitaine Emile Couffrant, officier de la Légion d'honneur, à Nyons, le 16 février 1982 ;

— du colonel J.-R. de Turenne, commandeur de la Légion d'honneur, à Toulon ;

— du capitaine André Mansuy, le 17 février 1982, à Maranville ;

— du capitaine Rommens, le 21 février 1982 à Carnoux-en-Provence ;

— du commandant Georges Charvet, à Roquefort-les-Pins ;

— de l'adjudant-chef Maurice Legouix, le 19 février 1982.

A toutes les familles en deuil, « La Koumia » adresse ses affectueuses condoléances.

ANNIVERSAIRE

— Le commandant et Mme Camille Ané ont célébré, en septembre 1981, à Pau, leurs noces d'or.

« La Koumia » leur adresse ses très chaleureuses félicitations.

DISTINCTIONS — PROMOTIONS

Mlle Michèle Ribbens, chef de service adjoint à la Caisse primaire d'assurances maladie de la Nièvre, a été promue et installée en qualité de directrice du centre de paiement de la C.P.A.M. de « La Baratte » (Nièvre). Mlle Ribbens est la fille de l'A.C.E.R. Ribbens, ancien des 20e et 66e Goums, du bureau des A.I. de Boulemane et du bureau du territoire Oued Zem.

— Le général Jean Aubier a été promu au grade de général de division.

— Le capitaine de corvette Bruno Mirabeau, fils du colonel Sylvain Mirabeau, a été promu au grade de capitaine de frégate.

— Christian Labarrère, fils du capitaine Louis Labarrère, a été promu au grade de chef de bataillon (1er régiment étranger à Aubagne).

— Jacques Potet a été promu au grade de chef de bataillon de réserve (infanterie) à compter du 1er octobre 1981.

— Nous apprenons que Michel Chaumaz, fils du commandant Louis Chaumaz, a brillamment soutenu sa thèse de docteur en médecine.

« La Koumia » adresse ses chaleureuses félicitations aux nouveaux promus.

DES NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES

Extrait d'une lettre « aux amis de partout », adressée à l'occasion de Noël, par Françoise Edon, fille du colonel Edon, tombé en Indochine en 1951, qui a rejoint la Fraternité Abraham à Gorom-Gorom (Haute-Volta) : « Nous vivons cela comme une bénédiction, un signe, un appel à nous enfoncer plus en vérité dans la réalité d'un des pays les plus pauvres du monde, pour travailler AVEC. »

***

Il est porté à la connaissance des anciens du 4e G.T.M. en Italie (1943-1944) et plus particulièrement de ceux du 11e tabor (chef de bataillon Pelorgeas), que notre ancien aumônier, le révérend père Segrétain est toujours vivant. Après quelque trente-cinq années passées en Afrique Noire, il exerce son ministère dans la région rouennaise. Il s'occupe de la paroisse de Mont-Saint-Aignan :

R.P. Xavier Secrétain,
70, rue Louis-Pasteur,
76130 Mont Saint Aignan

André GALMICHE.

LE COLONEL SAULAY

Le colonel Saulay, très sérieusement malade au moment des fêtes de fin d'année, a dû être opéré par deux fois à l'hôpital de Lyon. Après un séjour à la clinique de Belledone, à Grenoble, où son rétablissement s'est amorcé, il est maintenant, chez lui, à Meylan, depuis le 16 février. La Koumia lui adresse à cette occasion, tous ses vœux de convalescence rapide et totale.

De son côté, très touché de toutes les lettres que ses anciens camarades et les jeunes lui ont adressées depuis cette époque, il leur demande de l'excuser de ne pas leur avoir répondu, ce qu'il compte faire dès que son état de santé le lui permettra.

IN MEMORIAM

Lieutenant-colonel André Jouhaud

La Koumia a appris avec émotion la mort d'un de ses plus fidèles camarades et de ses plus sûrs amis, le colonel honoraire André Jouhaud, qui fut le premier chef du service social de la 1re armée française.

Engagé volontaire à dix-huit ans, en 1915, alors qu'il venait d'entrer en classe de mathématiques spéciales pour préparer les grands concours, André Jouhaud termina la guerre lieutenant et décida de rester dans l'armée. Il partit pour le Maroc en 1920, devint officier de goums et participa à de nombreuses opérations de pacification sous les ordres directs du capitaine Guillaume, auquel le lia bientôt une indéfectible et fraternelle amitié. C'est d'ailleurs au même moment que les deux jeunes officiers, ainsi que le lieutenant Georges Crochard, rencontrèrent pour la première fois le capitaine de Lattre et formèrent avec lui un quatuor légendaire à Meknès.

Quelque vingt années passèrent... André Jouhaud, redevenu civil, n'avait pas quitté le Maroc. C'est pourquoi il remet son uniforme de capitaine de réserve pour se battre en 1940 avec les tirailleurs du général Mellier, et, en 1943, avec les tabors du général Guillaume en Italie, puis en France. Au mois de novembre 1944, le général de Lattre faisait de lui un de ses proches collaborateurs.

André Jouhaud laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un gentilhomme dont l'élégance d'esprit valait le courage physique et moral.

Colonel Charles Tivolle

Dans le dernier numéro (83) du bulletin, a paru le texte rédigé par le colonel Jean Saulay. Nous y adjoignons, aujourd'hui, la lettre adressée par le colonel de FLEURIEU au colonel MONTJEAN, au lendemain de la mort de notre très regretté camarade :

« Contraint à mon vif regret de ne pas assister aux obsèques du colonel Tivolle, je n'ai pu, à l'issue de la cérémonie religieuse, célébrée en l'église de Gassin, me faire, auprès de sa famille et plus particulièrement de sa sœur, la générale Gilles, l'interprête des sentiments de profonde tristesse éprouvée par tous ceux qui l'ont connu et que je ressens moi-même douloureusement.

« Je ne saurais, en effet, oublier qu'à Ouarzazat et pendant cinq ans, je fus le témoin admiratif de la conscience qu'il apportait à remplir auprès des populations marocaines placées sous son contrôle, la tâche qui lui était assignée : assurer et maintenir leur sécurité, arbitrer et régler leurs différends, développer leur bien-être.

« Il y était aidé par les traits dominants et peu communs de son caractère : droiture, sens inné du devoir, qualités de cœur, qui assuraient son prestige et son rayonnement.

« Solidement ancré dans les principes de sa vocation militaire et de ses croyances chrétiennes, dont en toute circonstance il inspirait sa conduite, il était un exemple vivant de ce que peut accomplir la bonne volonté quand elle est animée par une haute élévation de pensée.

« Ennemi déclaré de l'inactivité, si contraire à son tempérament, la retraite fut pour lui une épreuve qui, tout d'abord, le désorienta quelque peu. Mais, n'étant pas homme à céder au découragement, il ne tarda pas à se ressaisir et je ne fus pas surpris quand, de France, il m'écrivit sa décision de se consacrer désormais au service de ses concitoyens.

« Elu au conseil municipal de sa commune, il en devint rapidement un des membres les plus écoutés grâce aux connaissances acquises lors de son expérience d'administration marocaine.

« Proposant aux problèmes qui lui étaient soumis les solutions adéquates, poursuivant avec ténacité leur suite à exécution, ses électeurs eurent vite fait de lui vouer estime et reconnaissance.

« N'ayant jamais cessé pendant sa longue existence de tout subordonner à son idéal, il ne peut, je crois, faire de doute que ce juste parmi les justes aura trouvé au Ciel sa récompense éternelle, que réserve le Seigneur tout puissant à ses élus.

« J'en ai personnellement la conviction et c'est en parfaite communion de pensée avec ceux qui le pleurent que j'adresse un dernier hommage à la mémoire si attachante du colonel Tivolle.

« Il était, pour moi, un ami très cher et j'en garderai en mon cœur l'inoubliable souvenir. »

DESCENDANTS

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 FÉVRIER 1982

Convoqués dans les conditions requises, les membres du conseil d'administration de l'Association des Descendants se sont réunis le mardi 16 février 1982 à 18 heures au cercle Napoléon, Paris (4e).

Etaient présents : MM. Hovasse, Guignot, Bertiaux, Coudry, Pasquier, Carrère, Boyer de Latour.

Mme de Lignières avait envoyé son pouvoir.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Le président ouvre la séance et rappelle les points de l'ordre du jour.

L'étude du premier point, portant sur la rédaction de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et de l'assemblée générale extraordinaire, des 5 et 6 juin prochain à Paris, est entreprise.

Compte tenu du nombre de descendants (283), le président souhaite que l'on porte de 8 à 12 le nombre des administrateurs afin d'assurer une plus grande représentativité des descendants. Tous les administrateurs expriment leur opinion à ce sujet. Mlle Guignot propose d'offrir un nombre de postes plus élevé. Après discussion, la majorité estime que l'augmentation des effectifs du conseil d'administration doit être progressive. En conséquence, il sera proposé aux sociétaires réunis en assemblée générale extraordinaire de fixer, dans un premier temps, à douze le nombre des administrateurs du conseil d'administration.

L'ordre du jour de l'assemblée générale sera le suivant :

1° rapport moral du président ;

2° présentation des comptes de l'exercice 1981 ;

3° modification de l'article 9 des statuts et de l'article 5 du règlement intérieur pour porter à douze le nombre des administrateurs ;

4° travaux de recherches et de recueil des documents et souvenirs sur l'œuvre sociale et économique des ascendants et de leurs épouses au Maroc ;

5° vie de l'Association ;

6° questions diverses.

Le deuxième point de l'ordre du jour concernant le voyage au Maroc est abordé.

Le président demande à Mlle Guignot de faire part des résultats obtenus dans la recherche des candidatures de descendants pour le voyage au Maroc prévu pendant les vacances de Pâques 1982. Mlle Guignot indique qu'elle n'a reçu aucune demande de participation de la part des descendants. Seul un ascendant a demandé à partir.

Chacun des administrateurs est interrogé afin qu'il émette son avis, et fasse des propositions qui permettent au conseil de prendre une décision.

Il apparaît qu'il est souhaitable d'annuler, pour le moment, tout projet de voyage au Maroc en groupe de 25 à 50 personnes. En effet, dans la situation économique présente et compte tenu également des difficultés qu'il y a à concilier les divers choix de dates, de lieux à visiter et de conditions d'hébergement, il n'est pas possible d'organiser un voyage.

Dès qu'un nombre important de descendants fera connaître son désir de participer à un voyage, le projet sera remis en chantier.

M. Bertiaux indique qu'il serait souhaitable que le projet comporte une très grande précision en ce qui concerne le montant global des frais de transport, d'hébergement et de pension ainsi qu'une définition exacte de l'itinéraire et des lieux visités.

Le président et la majorité des membres expriment leur accord sur ce point de vue.

Mme Guignot fait part des difficultés qu'il y a à définir ces conditions avec les agences de voyage lorsque le nombre de participants n'est pas connu et que des délais sont imposés pour la conclusion ferme et définitive de l'organisation d'un voyage.

Le président fait part de la possibilité offerte d'organiser ce voyage en collaboration avec l'Association de la Koumia, ce qui faciliterait le regroupement d'un plus grand nombre de participants.

A propos de la rédaction d'une feuile d'informations, qui est l'objet du point 3 de l'ordre du jour, tous les administrateurs donnent un avis favorable. Cette feuille permettrait de diffuser des annonces rapides qui se rapporteraient à des offres d'emploi, à des réunions ou à des communiqués qui ne pourraient attendre la parution du bulletin « Koumia ».

L'étude du point 4, sur la création de commissions de travail chargées de recueillir auprès des anciens les souvenirs et documents qui permettraient de transmettre à la postérité l'histoire objective de nos parents, recueille l'unanimité mais tous les membres conviennent de la difficulté de mettre en œuvre une méthode systématique. Chacun doit réfléchir à cette proposiion et soumettre ses idées pour parvenir à sa réalisation. Les parents devraient comprendre le souci qu'ont leurs enfants de justifier aux yeux du public l'action humaine et fraternelle qu'ils ont menée au Maroc. Comme l'a fait remarquer le général Feaugas, les descendants sont unanimes à déplorer que les mères n'aient pas encore eu la part qu'il convenait de leur donner dans l'action quotidienne, toujours discrètes et effacées, qui était la leur au Maroc.

Dans ce domaine, tous les descendants doivent s'appliquer, avec affection et ténacité, à vaincre la pudeur légitime de ceux ou celles qui répugnent à raconter « leurs campagnes ».

En ce qui concerne la vie de l'association, le président indique que le nombre de sociétaires atteint 283. La situation est donc bonne, malgré quelques retards dans le règlement des cotisations. Tous les sociétaires retardataires sont invités à s'acquitter dès maintenant de leur cotisation (20 F) et de leur abonnement au bulletin « Koumia » (50 F).

A propos de la cotisation, M. Pasquier, trésorier souhaiterait que celle-ci soit portée à 30 F. Le président indique que la question sera débattue à la prochaine assemblée générale.

Michel Pasquier fait le point provisoire des comptes de l'exercice 1981. La situation créditrice en banque est de 23.397,07 F.

Les recettes proviennent des cotisations et, surtout, du non-remboursement des abonnements au bulletin « Koumia » à l'Association de la Koumia. La recette correspondante est enregistrée sous la forme d'un don de la Koumia.

Les membres du conseil d'administration sont très conscients de l'aide pécuniaire apportée par la Koumia pour le lancement de la jeune association et ils remercient de tout cœur les responsables de la Koumia.

Les délais imposés par la publication rapide du prochain bulletin Koumia ne permettent pas de développer plus complètement le présent procès-verbal.

Si la chose est possible, un complément sera donné dans un prochain bulletin « Koumia ».

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le président remercie les administrateurs présents et également M. et Mme Thommeret et leur fille, Mme Odile Broudin et son époux, M. Guy Adam de leur participation à ce conseil qui a été vivant et sympathique.

Etaient présents et ont assisté au dîner en commun avec les anciens, le 16 février 1982, les descendants M. et Mme Guy Adam, Mme Hovasse, M. et Mme Jean-Claude Broudin, M. Robert Coudry, M. Jean Bertiaux, Mme Denise Lopez, MM. Michel et Jacques Pasquier, M. et Mme Hubert Chanoine, M. et Mme Jean-Paul Dethomas, M. et Mme Bernard Dubost, M. et Mme Bernard Farcot, Mme de Lestang, M. et Mme Pierre Feaugas, Mme Caroline Spillmann, M. et Mme Nicolas Spillmann, Mme Gallice Véronique, M. et Mme Berod, M. B. de Latour Georges, Antoinette-Marie Guignot, M. Laurence Becque.

Une grande et belle famille Koumia - Descendants

Le président de l'Association des Descendants a reçu de Mme Monique Torrin, fille de M. Maurice Legouix, bien connu à la Koumia, une charmante et touchante lettre dont le titre « Noces d'or » fait resurgir cinquante ans de la vie d'une famille Koumia-Descendants.

Il s'agit de la famille Legouix, dont la joie de vivre éclate à travers le récit de cette belle journée familiale qui a réuni autour de leur père et de leur mère de nombreux enfants et petits-enfants.

Quel réconfort de constater qu'il existe encore des familles unies, heureuses de vivre, qui tiennent à conserver fidèlement le souvenir du passé et aussi à s'engager pour l'avenir en adhérant massivement à l'Association des Descendants.

Huit enfants Legouix en sont des sociétaires fidèles et actifs depuis sa création.

Le président remercie, au nom de l'association Mme Monique Torrin de nous avoir fait partager leur joie familiale et il lui demande de bien vouloir transmettre à ses parents ses bien vives et respectueuses félicitations, ainsi que ses souhaits de les voir longtemps encore vivre heureux, entouré de l'affection de leurs enfants et petits-enfants.

NOCES D'OR

« Il y a cinquante ans, le 9 novembre 1931, à Cherbourg (Manche) Maurice Legouix et Juliette Ligot s'unissaient pour le meilleur et pour le pire.

« Naquirent de leur union dix enfants qui sont tous mariés et ont actuellement dix-sept enfants.

C'est donc le 27 décembre 1981 que cette belle famille se réunissait dans l'arrière-pays niçois pour fêter leurs noces d'or.

« Huit de leurs dix enfants étaient présents ; et c'est dans la joie et la bonne humeur que furent évoqués de bien beaux souvenirs, principalement du Maroc, dont les aînés se souviennent. Nous étions jeunes à cette époque nous rappellèrent nos parents : c'était le bon temps, malgré la guerre...

« Puis papa, entraînant l'assemblée, se mit à chanter le « Zidou L'Goudem », si cher à son cœur, en vrai goumier qu'il est resté.

« Monique TORRIN. »

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec tristesse la mort de Maurice Legouix. Grâce à Dieu, notre ami aura bénéficié d'une grande joie avant de nous quitter.

Règlement intérieur

I. — ADMISSIONS ET COTISATIONS

Article premier. — Conformément aux statuts, ne peuvent solliciter leur admission à l'Association que les membres pouvant justifier de leur descendance des membres de la Koumia : anciens des Goums marocains, ou anciens des Affaires indigènes du Maroc.

Article 2. — Toute demande d'admission doit être soumise à l'approbation du conseil d'administration. Chaque sociétaire admis reçoit une carte de membre signée par le président de l'association.

Article 3. — Les cotisations sont valables pour douze mois. Elles prennent effet au 1er janvier de l'année en cours quelle que soit la date de versement.

Les cotisations peuvent être recueillies au cours de l'assemblée générale.

Article 4. — Les membres de l'association qui n'ont pas payé leur cotisation pendant deux ans, après avoir reçu des lettres de rappel, sont radiés de l'association.

Tout membre qui n'est pas en règle ne peut prétendre à aucune aide ni intervention de l'Association.

II. — CONSEIL D'ADMINISTRATION — BUREAU

Article 5. — Conformément aux statuts, l'Association est dirigée par un conseil de huit membres élus par les sociétaires réunis en assemblée générale. Compte tenu des candidatures proposées, une répartition équilibrée des sièges est faite entre les Descendants, hommes et femmes.

Le conseil est responsable, devant l'assemblée générale, de l'ensemble des décisions prises et de l'action menée pour le compte de l'Association.

Article 6. — Le rôle du conseil d'administration est d'assurer l'application des statuts, du règlement intérieur ; de diriger et d'administrer l'Association ; de gérer son patrimoine.

Article 7. — Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou à défaut de son vice-président.

Sur proposition du président, et avec l'accord unanime des membres du conseil d'administration, des sociétaires peuvent assister à la réunion du conseil d'administration.

Tout membre absent, sans motif valable, lors de trois réunions consécutives, peut être exclu du conseil d'administration par un vote au scrutin secret, à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 8. — Le conseil d'administration élit au scrutin secret, parmi ses membres, un bureau composé de :

— un président ;

— un ou plusieurs vice-présidents ;

— un secrétaire général et, s'il y a lieu, un secrétaire général adjoint;

— un trésorier et, s'il y a lieu, un trésorier adjoint.

Article 9. — Le bureau a délégation permanente du conseil d'administration pour représenter l'Association auprès des pouvoirs publics et des tiers. Il a seul qualité pour parler collectivement en son nom en toutes circonstances.

Il prend toutes dispositions utiles pour exécuter les décisions du conseil d'administration, expédie les affaires courantes et rend compte de son activité à chacune des réunions du conseil d'administration.

Il a le contrôle du secrétariat, prépare et adopte le budget, dresse l'ordre du jour du conseil d'administration et celui de l'assemblée générale.

Un membre du conseil d'administration de la Koumia assiste aux réunions du conseil d'administration de l'Association des Descendants.

III. — RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article 10. — Le président incarne la personne morale. Il est le représentant de l'Association vis-à-vis des tiers. Les actes engageant l'Association vis-à-vis des tiers doivent être revêtus de la signature du président.

Le président fait ouvrir au nom de l'Association, et après avis du bureau, à toutes banques françaises ou étrangères, ainsi qu'aux chèques postaux, tous comptes de dépôt, comptes courants ou comptes d'avance sur titres.

Le président procède, sous sa simple signature, à tous retraits de fonds, et valeurs pour le compte de l'association, tire tous les chèques sur banques, C.C.P., établissements de crédit, nécessités par la gestion normale. Toutes autres opérations, non prévues au budget, ne peuvent être engagées qu'après approbation, à l'unanimité, des membres du bureau.

Le président effectue tous actes nécessaires à la réalisation de l'objet social et à la gestion générale de l'Association.

Le président contracte toutes assurances contre tous risques, signe toutes polices et tous avenants.

Le président représente l'Association en justice, devant toutes juridictions civiles, commerciales ou administratives, fiscales ou autres, en France et éventuellement à l'étranger.

Le président peut déléguer, après agrément du bureau, tout ou partie de ses pouvoirs à un membre du bureau.

Le président et les membres du bureau sont responsables envers l'Association des conséquences dommageables pouvant résulter de tous actes, contrats ou engagement faits, passés ou souscrits en dehors du mandat qui leur a été donné.

Le président, ou son délégué, assiste aux réunions du conseil d'administration et à l'assemblée générale de la Koumia.

Article 11. — En cas d'empêchement du président, un vice-président représente et remplace le président lors des réunions du bureau, du conseil d'administration, des assemblées générales.

Il prend toutes décisions approuvées par les membres du conseil d'administration. Il rend compte au président de l'exécution de son mandat.

Article 12. — Le secrétaire général tient le secrétariat de l'Association. Il est chargé de la correspondance avec les membres de l'Association et tient à jour le fichier des sociétaires.

Sur ordre du président, il convoque les membres du conseil d'administration aux réunions et les sociétaires aux assemblées générales.

Il rédige les procès-verbaux du bureau, du conseil d'administration et des assemblées générales.

Il rend compte périodiquement de son action au président de l'Association et aux membres du conseil. Il transmet au président tous les renseignements concernant les sociétaires de manière qu'il puisse également tenir un fichier à jour. Il informe le trésorier des adhésions souscrites et lui transmet tous les règlements concernant les cotisations, les abonnements et les dons divers.

Il assure la liaison avec le secrétariat général de la Koumia.

Le secrétaire général est aidé dans sa tâche par le secrétaire adjoint.

Article 13. — Le trésorier est chargé de la gestion des fonds de l'Association, du recouvrement des cotisations et des opérations bancaires.

Il doit tenir une comptabilité sincère et régulière et présenter à la demande du président et des membres du conseil toutes les pièces justificatives et comptables des recettes et des dépenses.

Il rend compte chaque année de sa gestion et présente les résultats comptables et le bilan de l'exercice aux membres du conseil d'administration, au minimum un mois avant la réunion du conseil d'administration précédant l'assemblée générale.

Les dépenses ne sont engagées qu'avec l'accord préalable du président régulièrement mandaté par les membres du conseil.

Le trésorier propose au bureau le budget prévisionnel au minimum un mois avant sa présentation au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

Le trésorier est aidé dans sa tâche par le trésorier adjoint.

IV. — ASSEMBLÉE GENERALE

Article 14. — Conformément aux statuts, l'assemblée générale se réunit une fois par an au mois de mai à la date fixée par le conseil d'administration.

L'assemblée générale est convoquée par le secrétaire général, dûment mandaté par le président, au moins quinze jours avant la date fixée. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

Article 15. — Les votes des membres de l'assemblée générale pour les élections des membres du conseil d'administration ont lieu par correspondance ou par bulletin déposé dans l'urne le jour de l'assemblée générale. Le dépouillement des votes pour les élections au conseil d'administration s'effectue pendant l'assemblée générale.

Les votes concernant le règlement des questions inscrites à l'ordre du jour sont prises à main levée, sauf décision de vote par bulletin admise par les deux tires des membres présents.

V. — ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Article 16. — Conformément aux décisions prises par le conseil d'administration, l'organisation de l'Association des Descendants est entièrement conforme à l'organisation adoptée par l'Association de la Koumia.

Les sections régionales sont celles fixées par les décisions du conseil d'administration de la Koumia.

Dans toute la mesure de leurs moyens, les représentants de l'Association apportent leur aide et participent à l'organisation de ces réunions.

Le responsable de section et son adjoint s'efforcent d'établir les contacts nécessaires avec le président et le secrétariat de la section régionale de la Koumia dont ils relèvent.

Leur action doit s'exercer, en particulier, sur les points suivants :

— la recherche du contact personnel avec les membres de l'Association et ceux de la Koumia ;

— la recherche de nouvelles adhésions ;

— le développement des liens amicaux et de l'entraide entre les descendants français et, éventuellement, marocains ;

— la recherche des membres de l'Association, ou de Descendants marocains vivant en France, dont la situation morale ou matérielle nécessiterait une aide de l'Association ;

— le maintien d'un contact étroit avec le conseil d'administration de l'Association pour lui transmettre toutes informations sur la vie des sociétaires qui peuvent intéresser les membres de l'Association.

Entraide

RECHERCHE D'EMPLOI

Mme Orbiscay, fille du colonel Labataille, tué en Indochine — colonne Lepage — et nouvelle adhérente de l'Association des Descendants, nous demande de l'aider à trouver un emploi fixe et rémunérateur. Elle travaille pour le moment à mi-temps, ce qui ne lui permet pas de faire face aux frais d'éducation de sa fille de dix-huit ans, encore à sa charge.

Nous serions reconnaissants à ceux de nos camarades qui pourraient l'aider dans ses recherches.

Sa formation est la suivante : baccalauréat philosophie, C.A.P. institutrice, bilingue français-espagnol (anglais moyen). Elle possède un bonne expérience de vendeuse, V.R.P. - relations publiques. Aimerait s'occuper d'exportation vers les pays de langue espagnole.

ARTICLES DIVERS

Nous sommes heureux d'entamer, aujourd'hui, la publication des attachants poèmes de notre ami, le docteur Henri Dupuch.

Aux morts du Teghime

Cette stèle, élevée au sommet du Teghime
Nous parle du Maghreb, et des guerriers d'antan,
Une autre est dans nos cœurs, à l'épreuve du temps.
Et je songe à vos corps tombés dans ces abîmes.

Moi qui vous ai connus jadis, sur d'autres cimes,
Dans le Rif, sur l'Outka, dans le pays zaïan,
Sans besoins, sans soucis, tapageurs et riant
Quand vous êtes partis d'un élan unanime,

Je vous revois, foulant les djebels et les doums
Ou chantant, près des feux illuminant vos goums,
Sous un cèdre enneigé, dans l'aube qui va naître,

Mêlés aux grondements de la mer et du ciel,
J'entends vos pas lointains, et, toujours fraternels,
Le bruit sourd de vos cœurs que je crois connaître.

Docteur Henri DUPUCH.

Nostalgie

Dans mon cœur nostalgique où s'éveille un tam-tam,
Les ombres de jadis passent en caravane,
Une bougainvillée, au soleil, se pavane,
Devant une mosquée et le long d'un hammam.

La noria tourne encor, comme au temps d'Abraham,
Emplissant la séguia dont on ferme la vanne,
Le grain roux est lancé par le fellah qui vanne
Voici le pas des goums... leur cri : «zidou l'gouddam ! »

Maints tableaux, évoquant le Coran et la Bible
Parlent d'une présence étrange et indicible,
Et j'entends tour à tour les propos d'un Taleb,

L'appel des minarets et le chant des sourates,
Le bruit joyeux des souks ou la voix des chirates
Qui dansaient lentement dans les soirs du Maghreb.

Docteur Henri DUPUCH.

La Kasbah des Oudaïas

Cigognes et ramiers, pinsons, chardonnerets
Accueillent l'étranger étonné dès qu'il entre,
Le charme du Maroc en ces lieux se concentre,
D'ici l'on voit Salé, la mer, les minarets.

Dans ce nouvel Eden qui nous prend dans ses rêts
Ces arbres et ces fleurs devraient avoir un chantre,
Peut-être un magicien s'y cache dans son antre,
Ce jardin enchanté contient bien des secrets.

Je connais un massif où croît la digitale
Qui redonne à nos cœurs lassés l'ardeur vitale,
De maints philtres d'amour ce buisson est empli,

Sur ce mur, tapissé d'innombrables clochettes,
Un dictame est offert, pour les âmes inquiètes,
Le divin datura qui procure l'oubli...

Docteur Henri DUPUCH.

Opérations de nettoyage des Kem-Kem

DE NOVEMBRE 1934 A MAI 1935

Nous sommes en 1934, et la pacification du Maroc s'est achevée par les opérations de l'Anti-Atlas.

Toutefois, quelques groupes isolés de pillards nomades subsistent dans l'immense région désertique qui s'étend du sud du Djebel Sagho aux rivages de l'Atlantique. Raids sur les tribus, nomades ou sédentaires, soumises à notre contrôle, embuscades meurtrières contre nos éléments isolés, attaques par surprise contre les convois, inquiètent le commandement, qui décide de forcer, jusque dans leurs repaires, ces « salopards » irréductibles. Pour la plupart, issus de la tribu guerrière Aït Khebbach, marcheurs infatigables, ils bénéficient, par surcroît, auprès des tribus sédentaires de la vallée du Draâ, d'une protection complice due à la terreur qu'ils inspirent.

Cet état de choses favorise leur action : agissant rapidement et à l'improviste, ils tuent, pillent, rançonnent, certains que la crainte de représailles fera taire les « bavards », puis ils recommencent, quelques jours plus tard, à plusieurs centaines de kilomètres du lieu de leurs exploits.

Pour en finir avec les terribles Aït Khebbach qui, depuis des siècles, font subir aux misérables tribus, peu combattives, souvent décimées par la sécheresse et les épidémies, la dure « loi » du plus fort, le commandement décide d'organiser une expédition.

De toutes les informations recueillies par notre service de renseignements, dans les différents secteurs en état d'alerte, il semble résulter que les repaires des bandits doivent se situer dans les Kem-Kem, région extrêmement désertique, peu accessible, aux points d'eau rares et très peu connus, région que n'empruntent jamais les caravanes, région « hantée » qui inspire craintes et superstitions millénaires.

But de l'expédition : fouiller cette région inhospitalière, rechercher les repaires, les traces de pillards, les poursuivre et procéder à leur destruction. A défaut, tenir les points d'eau, et obliger ainsi les « salopards » à rechercher ailleurs un

asile plus sûr, avec toutefois l'espoir de les voir se jeter dans les mailles de l'immense filet tendu par les postes des confins algéro-marocains.

A la tête de l'expédition, le colonel Trinquet, commandant les confins algéro-marocains, a décidé de placer le capitaine Boyer de La Tour, commandant du 25e Goum et des A.I. de Goulimine. Son adjoint est le lieutenant de Furst. La colonne d'opérations est composée de 3 sections de goumiers, berbères pour la plupart, d'un groupe de moghazenis des tribus guerrières Aït Atta et Aït Sheghouchen, d'un convoi chamelier pour le transport du ravitaillement, munitions, etc., et, outre les guides, de quelques nomades Aït Oussa et R'Guibat, surnommés « hommes bleus ».

L'encadrement est composé des sergents-chefs Bitauld, Burgain, et du caporal Barilari, fraîchement arrivé au 25e Goum. Les liaisons radio avec le commandement sont assurées par le sergent Guipuzcoa et le légionnaire Brujoli, tous deux spécialistes radio, détachés de la Légion étrangère.

Base de départ pour l'opération projetée : Tagounit du Ktaoua, poste saharien du 20e Goum, situé à quelques centaines de kilomètres de Goulimine, que le détachement, transporté depuis Goulimine par camions C.A.T. rejoindra après un très long et dur voyage, sur des pistes souvent défoncées.

Déroulement des opérations : A des centaines de kilomètres de tout poste militaire, dans l'isolement le plus total, et pendant sept longs mois, de novembre 1934 à mai 1935, la colonne du capitaine de Latour et du lieutenant de Furst « râtissera » l'immense et sinistre région des Kem-Kem, très accidentée, au climat extrêmement rigoureux, sur les traces des insaisissables Aït Khebbach.

Conclusion : Le succès éclatant, c'est-à-dire la capture ou l'anéantissement des Aït Khebbach insoumis, n'est pas venu couronner les prodigieux efforts, les sacrifices, les souffrances morales et physiques et, parfois, la détresse vaillamment supportée par nos hommes. Cependant, les « salopards », après la longue série de meurtres et de pillages qui les a rendus célèbres, n'ont pu rejoindre les Kem-Kem, repaire qu'ils croyaient inviolable.

Tous les puits, parfaitement connus, ayant été occupés par des éléments détachés des postes les plus voisins, les mailles de l'immense filet se sont refermées autour des bandits qui, traqués, à bout de résistance, feront, un peu plus tard, leur soumission au commandant d'un goum du sud (le 40e, si mes souvenirs sont exacts).

Ainsi s'est terminée l'odyssée saharienne du 25e Goum, en même temps que les toutes dernières opérations militaires de pacification au Maroc.

Louis BARILARI.

Retour au Maroc... à la découverte du Sud

Impressions et conseils aux partants

Désireux de faire découvrir le Maroc à mon épouse et de connaître moi-même la partie sud-ouest, où je n'étais jamais allé, je me suis adressé à « Voyage-Conseil », une filiale du Crédit Agricole. Nous avions choisi cette agence de voyages de préférence aux autres, pour la simple raison que ma femme, employée à la Caisse régionale, bénéficiait pour nous deux d'un tarif réduit. Nous avons demandé à faire ce voyage en « individuel » et non pas dans un groupe. Le rôle de l'agence se bornant à nous fournir les places d'avion « charter » aller-retour,

la voiture de location pour quinze jours et les réservations dans les hôtels, tout au long de l'itinéraire choisi par nous. Le tout payé par nous, à l'agence environ un mois à l'avance. De sorte que, sur place, nous n'avions à régler que nos achats de touristes, le repas de midi (réduit à sa plus simple expression) et le carburant (toutefois la voiture était livrée avec le plein et tous dépannages éventuels assurés gratuitement par Inter-Rent).

Voici un compte rendu succinct de ce voyage, qui pourra rendre service à des camarades. Comme m'a rendu service le récit du capitaine Ratel (n° 75 de « La Koumia ») complété par les lettres personnelles qu'il a eu la bonté de m'envoyer.

Départ d'Orly samedi 23 mai : un mois trop tard, mais il y avait des problèmes de congé pour mon épouse. Arrivée à Marrakech à 8 h 30 (heure locale). Les formalités de police et de douane se font avec le sourire, au ralenti. La Fiat 127 qui devait nous attendre à l'aéroport, c'est nous qui l'attendons... jusqu'à midi. Pour apprendre, finalement, qu'elle est en révision. On nous propose, à la place, une Simca 1100. L'employé d'Inter-Rent qui nous la présente est, heureusement, un ancien goumier. Le « courant » passe tout de suite et il nous conseille de l'accepter. Nous n'aurons aucun ennui avec cette voiture, au long de nos trois mille kilomètres.

A l'hôtel Amine, où notre chambre est « réservée », la réception nous ignore. Devant nos protestations, on nous dirige sur l'hôtel voisin, très convenable, le Tafilalet, tenu par une Française. Accueil excellent. A ma demande, on nous fournit un guide chevronné, compétent, avec qui nous visiterons la medina et les environs. A noter qu'il avait une tendance fâcheuse à nous entraîner chez des commerçants sans doute bien disposés à son égard ! En revanche, il éloignait sans amabilité excessive les innombrables importuns de tous âges, dont la seule occupation paraît être de monter à l'assaut des touristes.

Marrakech-Agadir par Chichaoua (marqué Chemaïa sur la nouvelle carte), Bonne route : la P. 10, puis la P. 40. Comme c'est le cas pour les autres voies que nous allons emprunter dans le Sud, la bande goudronnée est étroite, mais en bon état. Il faut donc ralentir sérieusement pour croiser et, plus encore, se méfier pour doubler, avant de mettre nécessairement deux roues sur un bas-côté souvent bosselé ou troué. Heureusement, on y rencontre peu de véhicules et, sur les grandes portions droites, à la vue très dégagée, on peut aller vite. Contrairement à l'opinion répandue, nous avons rencontré des « routiers » marocains très prudents et très corrects, toujours prêts à vous aider. Seules quelques grosses voitures bourrées de passagers passaient en trombe, sans « faire de cadeau ». Là aussi, se méfier.

Agadir ? Je ne l'avais pas revue depuis 1952. Déception. Après une nuit passée dans un hôtel-caserne de style futuriste, où les cars déversaient leurs cargaisons de touristes bruyants (Atlas), nous étions content de repartir vers le vrai Maroc.

Découverte de Tiznit qui nous a beaucoup plu. La medina est très intéressante pour les achats et personne ne vous importune. Nous y avons pris un passager, un jeune étudiant originaire de Tafraout où, justement, nous allions. La route, excellente, traverse des gorges ombragées de palmiers. Nous y avons partagé notre maigre pique-nique avec ce jeune Marocain, très bien élevé et très intéressant à écouter. Notre récompense, nous l'avons eue à Tafraout. Il nous a fait connaître son cousin Jamal Elnajah, dont le père a une petite « hanout » sur la place de ce village. Jamal a tenu à nous emmener chez lui, dans un petit ksar de la vallée des Amels, où sa mère nous a reçus avec tant de gentillesse souriante, au milieu de ses enfants, que c'est notre plus beau souvenir de ce voyage. Je n'étonnerai personne en précisant qu'il s'agissait d'une famille pauvre, dont la maison n'était même pas terminée et dont le seul luxe semblait être le bourricot avec lequel la jeune sœur allait chercher l'eau. Ma femme, qui ne connaissait pas l'hospitalité marocaine, notamment celle des humbles, fut si touchée que, sans hésiter, avec joie, elle offrit une de ses bagues à la jeune fille... petit bijou-souvenir que la maman rieuse mit aussitôt à son doigt. Et tous, petits et grands, parlaient convenablement français.

Le lendemain, à regret malgré les 38° à l'ombre, nous quittons ce coin si sympathique et son hôtel des Amandiers très agréable, nonobstant une coupure

d'eau matinale due à la consommation abusive de deux cars de touristes, toujours aussi bruyants, et souvent, hélas ! ridicules avec leur manie de s'habiller « à la marocaine ».

Départ pour Taroudant. On nous a déconseillé de passer par la 7038 et la 7025, via Irherm. Nous prenons donc la S 509, récemment goudronnée, paraît-il, pour le passage du roi. De fait, avant comme après les Aït Baha, elle est excellente. Nous y croisons même une douzaine de voitures françaises, tractant des caravanes, apparemment sans problème. Aux Aït Melloul, nous retrouvons la route très large qui mène d'Agadir à Taroudant. Dans cette ville une bonne surprise nous attend : notre hôtel, le Sallam, est en fait un ancien palais, très accueillant avec ses riads sur lesquels s'ouvrent les chambres, sa piscine ombragée (ce qui n'était guère le cas ailleurs), ses jardins de rêve, ses chambres fraîches, en duplex, etc. Ajoutez à cela, à côté du banal restaurant touristique, un excellent restaurant marocain, dans un décor traditionnel ancien, avec un supplément très raisonnable sur le ticket-réservation.

De là, aussi, il faut partir, à regret. Servitude des circuits organisés de loin.

Ouarzazate, le lendemain, nous déçoit. Par son hôtellerie, d'abord, très inférieure aux autres étapes : bâtisse moderne loin de la ville, sans ombre, sans arbres, mais non pas sans moustiques, qui ont élu domicile dans les lauriers-roses plantés sous les fenêtres des chambres surchauffées. Le choix réside entre la chaleur insupportable de la pièce ou l'invasion massive des moustiques. A éviter, si on peut « brûler » cette étape. Il vaut mieux continuer jusqu'à Zagora, où l'hôtel Grand Sud est très bien. Pour y aller comme pour en revenir, nous avons suivi la très belle vallée du Draa qui, à elle seule, justifie le voyage. Toutefois, dans ce bon hôtel, nous avons eu tort de prendre le menu marocain, dont une certaine « harira » que je déconseille pour son effet... laxatif.

Puis Tinrhir, que j'ai retrouvée avec plaisir, après vingt-sept ans. A cette époque, l'ami Dorange nous y recevait en voisin. Je pensais remonter jusqu'à Assoul, où j'ai vécu trois ans... mon plus beau souvenir. Mais le contrat-location de la voiture m'interdisait la piste. D'autre part, il nous a fallu abréger ce beau voyage par suite d'une mauvaise nouvelle venue de France. Nous avons trouvé le meilleur accueil à l'hôtel Grand Sud de Tinrhir, dont certains employés ont été des goumiers.

En conclusion, je dirai que, pour nous qui avons connu et aimé ce pays attachant, qui en comprenons les habitants et parlons leur langue, les retrouver, c'est merveilleux. C'est retrouver notre jeunesse, une sorte de premier amour.

Saint-Germain-sur-Vienne, le 22 juillet 1981.

Max DALLONEAU.

Ithep/Thèbes, El Qsour/Louxor, Karnak

D'UN VINGTIEME SIECLE A L'AUTRE

L'avion d'« Egypt Air » qui doit nous emmener à Louxor décolle à 5 h 30 d'Heliopolis. Il faut nous faire réveiller à 2 h 30, car notre hôtel se trouve à Gizeh, au pied des Pyramides, à l'autre bout du Caire et le taxi d'« Eastmar Office » chargé de nous conduire à l'aéroport doit passer nous prendre à 3 h 30. La nuit sera courte...

A 3 h 15, nous sommes « à poste », dans le hall de l'hôtel, silencieux à cette heure matinale. Nous y retrouvons quelques voyageurs, en petit nombre, qui partent soit vers le jbel Moussa, la Montagne de Moïse que nous appelons Sinaï,

soit vers Alexandrie, Ismaïlia, Suez... Un Américain ivre raconte sa vie au barman égyptien et lui propose une partie de bras de fer. Le barman, qui en a vu d'autres, se fait battre courtoisement et profite de l'occasion pour verser un nouveau bourbon au citoyen de la libre Amérique.

3 h 35... « Master Souli ? »... « Naam, a Sidi »... Le taxi est là, à l'heure dite. J'apprécie... Il nous emmène à un train d'enfer à travers les rues de la ville endormie. Feux de signalisation, agents de police assoupis, sens uniques, sens interdits, tous ces accessoires de la civiliation occidentale semblent n'avoir aucune signification ici. Brinquebalant, grinçant de ses ressorts usés, de toutes ses plaques de tôle disjointes, notre stockcar fonce, à tombeau ouvert.

A peine a-t-on le temps de remarquer au passage les mosquées, toutes illuminées et décorées à mi-hauteur de leur haut minaret grêle, d'un assemblage de tubes fluorescents verts qui forment en lettres de deux mètres de haut le saint nom d'« Allah ». La mosquée de Mouhammed Ali, dont nous avons fait Méhemet Ali, scintille dans un bain de lumière artificielle et paraît irréelle.

Et toujours, et partout, sur chaque minaret, les quatre lettres sacrées rappellent l'omniprésence et la toute puissance de Dieu.

Héliopolis... l'aéroport. Une foule bigarrée s'y presse. Prenant un vol intérieur, les formalités de police sont réduites, et nous sommes rapidement conduits à bord d'un splendide « Airbus » flambant neuf, dont la décoration intérieure n'a rien d'islamique : hiéroglyphes et cartouches royaux, bistres sur fond jaune et ocre, nous rappellent que nous partons pour la Haute-Egypte et la Vallée des Rois.

Equipage impeccable. L'hôtesse de l'air, tailleur marron, foulard orange, voyant que je monte difficilement l'échelle de coupée, m'appuyant sur ma canne, s'approche de moi et m'invite en excellent français — où diable a-t-elle pu voir que je n'étais ni anglais ni américain ? — à m'installer au premier rang dans la cabine de 1re classe, « où je pourrai mieux étendre mes jambes ». J'accepte sans vergogne et j'assiste, dans les meilleures conditions, aux préparatifs du décollage et au départ.

L'« Airbus » prend rapidement de la hauteur, s'écarte de la ville immense et pique droit vers le Sud. On ne peut se tromper : il n'y a qu'à suivre le fil bleuté du Nil... Nous assistons bientôt à un spectacle magnifique : le lever du soleil sur le mont Sinaï. Et tout de suite le paysage baigne dans la lumière étincelante... et me semble familier... je crois revoir un paysage que j'aurais oublié depuis longtemps : ce large ruban de verdure, où l'on distingue des villages de boue séchée, des seguias, des canaux, au milieu des palmiers, est-ce bien la vallée du Nil ou celle du Draa en amont de Zagora ? Le médaillon d'« Egyptair » que porte l'hôtesse, profil stylisé d'Horus, le dieu à tête de faucon, me ramène au présent.

Une heure de vol à peine et l'« Airbus » amorce sa descente sur Louxor, où il se pose en douceur sur une piste qui, dans ce désert, pourrait n'avoir point de fin.

« Il est 6 h 35 et la température au sol est de 32 degrés centigrades !... »

Un taxi — comme il aurait pu y en avoir dans les années 1930 à Ksar es Souq ou Ouarzazate — nous emmène par une piste dont les cahots me rappellent ma jeunesse, vers notre hôtel, l'hôtel Isis, qui vient d'ouvrir ses portes. Après un assez long parcours dans la palmeraie où les petits ânes gris sont aussi nombreux qu'au Maroc, nous traversons Louxor, et atteignons le Nil. Nous longeons le fleuve, et, tout d'un coup, c'est l'éblouissement : une double rangée de colonnes gigantesques et cependant aérées, nous plonge brutalement dans un autre monde, celui des Pharaons, au XXe siècle avant le Christ. Un peu plus loin, cinq cents mètres à peine, des bateaux de croisière sont à quai, « Aton », « Ithep », « Osiris », « Cléopâtre », etc., devant des hôtels dont le luxe international détonne dans la misère ambiante. C'est aussi le XXe siècle, mais le nôtre ! Tout au long de mon séjour, je resterai hanté par cette symétrie du temps, d'un XXe siècle à l'autre... Et comme André Malraux dans ses « Antimémoires », je me suis posé la question : que se passait-il ici, au bord du Grand Fleuve, au début de l'année 1981... l'autre ?

L'hôtel « Isis » dresse ses constructions en équerre au sud de la ville, au-delà d'une caserne où l'armée égyptienne entretient, sous des baraques minables, une unité d'infanterie vêtue, de toile bise bien usée et les pieds nus. Ce laisser-aller n'est pas compensé par l'énorme casque de pilote de char sous lequel disparaît presque la sentinelle assise à l'entrée du cantonnement. Mejmar, mekraj, berrad, verres à thé, tout paraît disposé pour le repos du militaire, sinon du guerrier... Curieux.

Le hall de l'hôtel est frais, délicieusement frais, et décoré avec goût : symboles pharaoniques, « clé de vie », « puissance », « éternité », réalisés en stuc doré appliqués sur les plaques de marbre noir du long bureau d'accueil. Des plantes vertes, un jet d'eau miniature, maintiennent une sensation de fraîcheur qui, malgré l'heure encore matinale est déjà extrêmement agréable.

Nous sommes attendus : de splendides nubiens, dont la régularité des traits me rappellera parfois certains visages d'hommes du Haut-Atlas, ou de Zaïans, s'affairent... lentement... au service intérieur : transport des bagages, arrosage des pelouses, nettoyage de la piscine. Du déjà vu, autre part, il y a longtemps.

La chambre est plongée dans l'obscurité. Dès que le bagagiste eût écarté le lourd rideau de tissu opaque, la féerie merveilleuse de la vallée du Nil s'offrit à nos yeux éblouis, dans toute sa majesté. Le fleuve immense coulait nonchalamment au pied même des terrasses de l'hôtel. De l'autre côté, la vallée étendait sous les palmes le damier de ses champs verdoyants. L'horizon était barré par les collines désertiques du « jbel el Gharb », la « Cime de l'Occident », ou bien « jbel el Libya », la Montagne de Libye, violemment éclairées par les rayons d'un soleil qui s'annonçait torride. Et puis, rapidement, l'air se mit à trembler sous l'effet de la chaleur, et le splendide spectacle disparut dans la brume sèche. Mais comment n'aurais-je pas pensé, en le contemplant pendant le court instant où ce fut possible, au paysage de la vallée du Draa vu de la terrasse du poste d'Agdz, se détachant sur le fond du jbel Kissane ? Mais c'est faire beaucoup d'honneur au Draa que de le comparer au Nil...

8 heures du matin... Que faire de la matinée ? L'agence de voyage, à Grenoble, nous avait conseillé de visiter les souqs. Suivant ce conseil, je commence un très laborieux marchandage avec le premier des nombreux « cochers » des calèches en attente devant la porte de l'hôtel. Mais, décidément, mon arabe lui est aussi hermétique que le sien pour moi. Heureusement, un policier affecté au service des touristes intervient et se mêle à la discussion. Je lui explique tant bien que mal que nous voulons nous rendre dans les souqs et en revenir. Le cocher demande « tnine guineyat ». Pour le principe, j'en offre une... Joie ! c'est le juste prix. Et nous partons dans notre calèche cahotante dont le siège avant est encombré de la réserve de « bersim » de la haridelle. Louxor est à nous.

Nous repassons devant la caserne que j'avais vue en arrivant. Décidément, l'armée égyptienne n'a pas un respect exagéré de son emblème national : deux petits drapeaux de bal de quartier un soir de 14 juillet, sont accrochés sur un fil tendu entre les deux piliers de la porte. Et l'un d'eux est accroché à l'envers : noir, blanc, rouge pour l'un, rouge, blanc noir pour l'autre. Détail, certes, mais tout est à l'avenant, à l'image du petit soldat surmonté d'un énorme casque qui sirote son thé, assis l'arme entre les jambes, chargeur engagé. Je suppose qu'il n'y a pas de cartouches dans le chargeur...

Nous voici maintenant sur ce que l'on appelait à Rabat le boulevard Front-d'Oued. Il ne manquerait pas d'une certaine allure s'il était propre et correctement entretenu. Mais ne critiquons pas le présent, puisque ce sont les vestiges du passé que nous sommes venus voir.

Nous faisons une halte chez le correspondant égyptien de notre agence de voyage pour nous assurer que tout est en règle et que l'on s'occupe bien de nous. C'est le directeur local de « Eastmar Office » qui nous reçoit. A peine assis, je remarque quelque chose d'insolite, qui me paraît être une image pieuse glissée sous la plaque de verre qui recouvre son bureau. Il surprend mon regard et déclare : « Oui, je suis chrétien, comme vous. Je suis copte. Mais vous, en Occident, vous avez perdu la vraie foi et nous restons, nous, les seuls véritables disciples du Christ. » J'acquiesce poliment et rétablis aussitôt l'avantage en notre

faveur en précisant que nous venons de Jérusalem, où nous avons visité les lieux saints. Mais je ne juge pas utile de poursuivre cette discussion théologique et je lui demande de me dire si un guide est bien prévu pour nous cet après-midi. Réponse affirmative : un guide parlant français sera à notre disposition à l'hôtel Isis, à 14 h 30.

Nous n'aurons pas froid ! Et je ne peux m'empêcher de penser à la chambre climatisée où il ferait si bon aux heures chaudes. Mais je repousse aussitôt cette pensée amollissante : nous sommes venus pour visiter Louxor et les ruines du temple de Ammon, et non pour profiter des agréments d'un hôtel suisse ultra-moderne.

Notre calèche nous emmène maintenant vers le souq. Le souq de Louxor... C'est bien peu de chose, et l'unique rue en terre battue de ce « marché oriental » est bien sale, encombrée qu'elle est par les étals des marchands. On y trouve toute la bimbeloterie qui peut tenter un touriste, et tous ces « souvenirs », qui, peut-être, viennent en droite ligne de Taïwan ou de Corée.

La calèche marche au pas, pour mieux nous offrir à la convoitise des boutiquiers — des gamins aussi, qui, à droite comme à gauche, nous piaillent dans les oreilles la main tendue : « Hello !... Money ? » Je constate avec plaisir qu'un énergique « Allah i-âtik », doublé de sa variante : « Allah i-noub », est généralement bien compris, et est relativement efficace.

Retour à l'hôtel, sous un soleil plus que chaud. Nous n'en apprécions que mieux le déjeuner servi dans une salle fraîche, bien climatisée, à la lumière tamisée. Le personnel est en grande majorité égyptien, plus précisément nubien. Il n'est pas encore entièrement formé à la discipline hôtelière suisse et il en résulte une lenteur parfois exaspérante dans le service, alors qu'on aimerait expédier le repas et se reposer un peu avant de plonger dans la fournaise.

Quelques inconditionnelles du bronzage intégral exposent encore leur quasi nudité à la cuisson solaire. Assis à l'ombre, s'éventant du chasse-mouches en fibre de palmier, les nubiens, impassibles, regardent le manège : dix minutes pile, dix minutes face, dix minutes dans la piscine, et l'on recommence. Que peuvent-ils bien penser ? La même chose, sans doute, que nos goumiers découvrant l'Italie, la France et l'Allemagne, après les combats — la même chose aussi que les serveurs et les danseurs chleuhs du « Club Méditerranée », à Agadir.

Coup de téléphone... Mes faibles connaissances de l'anglais me permettent de comprendre que le « coach » est devant la porte. Nous descendons et sommes présentés à notre guide, un homme âgé, barbe poivre et sel, enturbanné de blanc et vêtu du costume traditionnel. Il parle couramment le français et s'appelle «Abdou». Salutations et poignée de mains.

Montant à mon tour dans la calèche, je prononce le rituel « Bismillah ». Il s'en étonne : « Vous parlez arabe ? » — « Un peu ; pas aussi bien que vous parlez français ». Où avez-vous appris notre langue ? » — « Avec les touristes ; je ne m'occupe que des français. »

Je l'en félicite et lui demande qui, de nous deux, à son avis, est le plus âgé : « Sans nul doute moi, me répond Abdou ; j'ai soixante-cinq ans ». — « Détrompez-vous : j'en ai soixante-douze ! » — « Allah i-zid mazel fi âmrek » ...C'est fait, nous sommes amis...

La route est longue jusqu'à l'entrée du temple d'Ammon et la chaleur est suffocante. Nous saurons, lorsque nous serons revenus au Caire, que les journées du 16 au 18 mars avaient été exceptionnellement chaudes pour la saison : 40° sous abri...

D'abri, il n'y en a guère ici. Je pense maintenant que nous avons dû supporter ce jour-là et le suivant une température de l'ordre de 45°. L'air était aussi brûlant qu'à la porte d'un four. Par une température pareille, à Ksar es Souq dans le temps... mon Dieu ! cela fait bientôt cinquante ans !... la sieste était obligatoire !

Le cher Abdou reconnaît qu'il fait un peu chaud et s'éponge le front. Mais nous voici arrivés et il commence son office.

Je me garderai bien d'essayer de décrire, après tant d'autres, la puissante majesté du temple qui est là, sous nos yeux. L'allée des sphynx, les hauts pylones portant encore les bracelets qui supportaient les oriflammes, et l'alignement des colonnes, que l'on devine à l'intérieur de l'enceinte... devant les vestiges presque intacts d'une telle magnificence, il faut avoir la sincérité de dire que l'on reste sans voix, enregistrant seulement des souvenirs visuels.

De tout ce que j'ai vu, je détache seulement quelques images, qui resteront gravées dans ma mémoire tant qu'elle sera en état de fonctionner, et tout d'abord, la stupéfiante « grande salle hypostyle », où une « forêt » de 136 colonnes, hautes comme la voûte de notre Arc de Triomphe, soutiennent encore par endroits les architraves qui les reliaient, et les éléments d'un plafond richement décoré et coloré. Le spectacle dépasse l'imagination. Il faut dix personnes se tenant par la main pour embrasser le fût d'une de ces colonnes : elles sont colossales et cependant ne le paraissent pas : elles sont à l'échelle du temple, où leur ombre incite à la méditation. Les sculptures hiéroglyphiques qui les ornent ajoutent encore à cette impression de « sacré » que l'on ressent dès l'entrée.

Abdou explique : « Lorsque les arabes vinrent dans la vallée du Nil et convertirent la population à l'Islam, ils furent saisis par la splendeur des ruines, qui n'étaient alors qu'enfouies aux trois-quarts dans le sable, et ils appelèrent cet endroit « el Ksour », « Les Palais ». Le nom est resté sous la forme à peine altérée de « Louqsor » ou « Louxor ». Beaucoup plus tard, les savants français qui accompagnaient votre général Bonaparte, vinrent à leur tour visiter le site. Mais les alluvions du fleuve et le sable avaient poursuivi leur œuvre d'enfouissement, et il ne restait plus, dépassant le niveau du sol, que des alignements de pierres qui rappelaient ceux d'un très vieux temple de chez vous : Carnac. Et le nom est, lui aussi, resté : vous êtes ici à Karnak. Sur le mur intérieur du pylone du sud de la porte d'entrée, à la hauteur du sol de l'époque, les savants français ont laissé une trace de leur passage, en gravant une inscription que l'on voit toujours : « République française An III ».

Depuis cette époque, toujours sous l'impulsion des Français, le sable qui avait envahi la cité sainte au cours des siècles, et qui l'avait protégée, a été entièrement déblayé. Le résultat est là : vous êtes au cœur du temple d'Ammon, là où seuls les prêtres avaient le droit de pénétrer. »

Silencieux, écrasés par tant de beauté majestueuse, nous admirons... J'avais certes préparé ce voyage et j'avais lu quelques livres, « l'Egypte éternelle », de Pierre Montet, « le Monde des pharaons », de H. Stierlin, mais ce que j'avais lu ne m'avait donné qu'une idée imparfaite de ce que je découvrais, de ce que je pouvais toucher de mes mains.

Abdou attira notre attention sur les détails de certaines colonnes, les unes à fleur de papyrus, les autres à fleur de lotus. Et il conclut son petit exposé en nous disant : « Les grecs plus tard, seront de merveilleux élèves ; mais ils ne seront que des élèves ». Cela me parut évident dès qu'il l'eût dit : le siècle fameux de Periclès, c'était le cinquième avant le Christ, et ici, à l'ombre de ces hautes colonnes, des hommes avaient prié, dans un balbutiement malhabile, quinze siècles plus tôt. Toujours cette symétrie du temps : le XXe siècle, et l'autre...

La visite se poursuit dans cet émerveillement spontané, mais aussi par une chaleur dangereusement éprouvante à laquelle nous ne sommes pas habitués ; au début du mois, nous nous trouvions à Chamonix, sous la neige, avec 16 degrés sous zéro !

Pour marquer un temps d'arrêt, j'interroge Abdou, dans un coin abrité du soleil : « Comment s'appelait la ville au temps des pharaons ? » — « Elle s'appelait Ithep. Les Grecs transformèrent son nom en Thèbes, la « Thèbes aux cent portes » chantée par Homère. De même, ce sont les Grecs qui appellèrent les gens de ce pays des « égyptiens » - « aegyptos ». Ce nom désigne maintenant les chrétiens, les « coptes ». Quant à nous, qui sommes musulmans, nous sommes des arabes... Les coptes, eux, sont les descendants des anciens égyptiens : ils sont nombreux en Haute-Egypte et à Louxor. »

Je me gardai bien d'engager avec ce brave Abdou une discussion sur cette « arabisation » miraculeuse des anciens habitants de la vallée du Nil et je ne lui ai

pas demandé s'il considérait que les sénégalais musulmans étaient, eux aussi, des arabes. Cette identification abusive de l'arabe et du musulman n'est-elle pas, d'ailleurs, largement répandue chez nous ?

Je l'interrogeai sur le culte des morts dans l'antiquité égyptienne. Il n'en ignorait aucun des détails... La ville, me dit-il, s'étendait sur les deux rives du Nil : sur la rive droite, s'élevait la ville des vivants et des temples ; sur l'autre, dans ce désert d'où toute vie est absente, était construite la ville des morts. Pour se rendre du monde des vivants dans celui des morts, il fallait, nécessairement, franchir le fleuve, qui est devenu ainsi le symbole du passage d'une vie dans l'autre. Symbole que les Grecs reprirent plus tard, avec le Styx, le nautonier Charon, etc.

Du Nouvel Empire, nous remontâmes au Moyen Empire, pour arriver enfin à l'Ancien Empire, dont les vestiges ont subi plus que les autres les outrages du temps. Il reste cependant un obélisque brisé, qui résonne d'un bruit métallique, comme un gong, lorsqu'on le frappe du poing, et un immense scarabée sculpté dans la masse d'un bloc de granit.

Cet obélisque, ce scarabée, nous assure alors Abdou, proviennent des carrières de la région d'Assouan. « Mais comment faisaient les anciens pour transporter par le fleuve des blocs de pierre lourds de plusieurs dizaines de tonnes ? — Ils les entouraient de flotteurs faits de troncs d'arbres. — Mais il n'y a que des palmiers dans la vallée et ce n'est pas avec ce bois spongieux que l'on peut faire des radeaux de flottage. — Oui, mais il y avait à cette époque beaucoup de sycomores dans la région et c'est avec leur bois que les anciens ont pu amener à Saqqara et à Gizeh les millions de tonnes de pierres qui ont servi à ériger les pyramides, « el Ahram », les Pierres sacrées. »

L'argument était péremptoire : je m'inclinai, mal convaincu.

Marchant et discutant, nous étions revenus à notre point de départ. La visite pour autant n'était pas terminée.

Notre calèche nous conduisit à hauteur de la double colonnade que j'avais admirée en débarquant de l'avion. Abdou nous en fit les honneurs. Il commença par nous montrer l'obélisque jumeau de celui que Mouhammad Ali offrit à notre roi Louis-Philippe, et qui orne la place de la Concorde. Si le site parisien est parfaitement harmonieux, celui de Louxor ne l'est plus : il manque quelque chose devant l'entrée du temple...

Mais Abdou ne s'intéresse pas à la place de la Concorde. « Cette double colonnade, nous dit-il, faisait corps, dans les siècles de l'Antiquité, avec le temple que nous venons de visiter. Vous pouvez ainsi vous représenter l'immensité de l'ensemble architectural que représentaient le palais de Pharaon, le temple d'Ammon, les bâtiments des prêtres, des soldats, des serviteurs. Nous sommes ici à plus d'un kilomètre et demi de la salle hypostyle... Et voici la preuve que tout l'édifice était ensablé : regardez cette petite mosquée au minaret déjà soudanais. Elle a été construite par les premiers musulmans, dit-on, au second siècle de l'Hégire, soit vers l'an 800. Et voyez où elle est construite : presque au sommet de la colonnade ! Quand on a commencé à dégager le site, on s'est aperçu que la mosquée était édifiée sur l'emplacement même de la colonnade. Pour respecter son caractère sacré, on a arrêté les travaux et la petite mosquée est restée là où les premiers croyants l'avaient construite, suspendue au dessus de l'ancien temple. Elle est toujours ouverte au culte et les fidèles y accèdent par un plan incliné.

« Avant l'Islam, les chrétiens vinrent ici prier votre Dieu : Marchez dans l'alignement des colonnes, jusqu'à leur extrémité. Vous trouverez à votre gauche un dalle verticale portant une inscription latine : elle date du temps où l'empereur Dioclétien, qui fut le premier César à embrasser la religion du Nazaréen. »

Effectivement, à l'endroit indiqué, je trouvai une pierre gravée à l'entrée d'une grotte, où la tradition veut que les premiers chrétiens se soient réunis.

La visite du temple d'Ammon — passionnante — était terminée. Nous étions épuisés de chaleur, mais nous nous étions enrichis de souvenirs inoubliables.

La matinée du lendemain était consacrée à la visite de la Vallée des Rois et du tombeau de Hatchepsout, la Reine-Pharaon.

Après une nuit de sommeil réparateur, nous étions à l'heure pour prendre place à bord de la calèche qui nous attendait pour nous conduire à l'embarcadère. Un groupe d'autres touristes, à l'accent caractéristique, paraissait attendre notre arrivée.

M'approchant d'eux et payant d'audace, je saluai en eux des cousins du Québec ! Ils eurent la candeur de me demander à quoi je les avais reconnus !... « A mon accent !... qui est différent du vôtre ! » Eclats de rire... nous sommes amis.

« Savez-vous, Monsieur, me dit l'un d'eux — un notaire, de je ne sais plus où —, savez-vous qu'au Québec, nous sommes tous, ou à peu près, de sang royal ? Nous descendons des « filles du roi ». Savez-vous qui étaient ces « filles du roi » ? Je lui répondis en riant que les « filles de la République » étaient au moins aussi nombreuses que celles de nos rois et que le régime politique n'avait rien à voir dans l'affaire.

En échangeant ces propos, nous avions embarqué à bord de la barge qui devait nous faire traverser le fleuve, et nous avions décollé de la rive. A mon tour, j'interrogeai mes compagnons : « Avez-vous gardé le souvenir des pionniers français qui ont découvert le Canada, Jacques Cartier, Cavelier de La Salle, et Frontenac, et Montcalm ?... Que sont devenus les Champs d'Abraham ? Pensez-vous encore à l'Acadie ? et au « Grand Dérangement » ? Je vis que j'avais marqué un point considérable : « Mais d'où savez-vous tout cela ? — Peu importe ; les lectures, l'âge... mais pouvez-vous répondre à mes questions ? — Evidemment ! Les « Champs d'Abraham » sont maintenant, à Québec, un parc municipal. Le château Frontenac existe toujours et les premiers découvreurs du Canada ont tous donné leurs noms aux principales avenues du Québec et de Montréal. Le « Grand Débarquement », personne ne l'a oublié. Mais, par un curieux retour des choses, les « Français » reviennent de plus en plus nombreux dans « leur Acadie », qui s'appelle maintenant le Nouveau Brunswick... »

Nous n'étions plus sur le Nil, mais sur le Saint-Laurent !

Un mini-car nous attendait au débarcadère. J'étais prévenu : « Ne visitez pas tous les tombeaux ; ils se ressemblent tous. Et quelques-uns ne sont accessibles que par des escaliers qui vous seront pénibles. Limitez-vous au tombeau de Ramsès VI. » Ce que je fis.

Et pendant que notre petit troupeau s'engouffrait dans les entrailles de la terre pour visiter le tombeau de Tout Ankh Amon, dont nous avions admiré le mobilier funéraire au musée du Caire, je m'installai à l'ombre, buvant à petites gorgées un verre de Contrex vendu au prix du Chivas, à la terrasse de l'inévitable « Nzelat el Moulouk ».

J'observai alors tranquillement le paysage de « mort » où les rois de l'ancienne Egypte avaient choisi de vivre leur autre « vie ». Il y faisait déjà une chaleur épouvantable, les parois de l'étroite vallée renvoyant et concentrant les rayons du soleil. Je pensais à cette « Chaabet el Haam », cette « Vallée de la Désolation », que j'avais connue autrefois dans les confins algéro-marocains. Des pierres, rien que des pierres, pas un brin de végétation : un paysage minéral qui rappelait celui du Saghro. J'imaginais que vipères à cornes et cobras, scorpions et tarentules auraient dû défendre mieux l'accès des tombeaux royaux... mais, pour l'heure, le flot des touristes avait dû chasser cette faune hostile du désert, désert qui est devenu un « désert payant » !

La visite du tombeau de Ramsès VI ne me fut pas pénible. Elle me surprit par la fraîcheur de ses peintures sur les murs recouverts d'un enduit de plâtre qui avait résisté au temps. J'aurais voulu m'arrêter, examiner, poser des questions, mais le guide de notre groupe parlait un mauvais français, incompréhensible de nos amis canadiens comme de nous mêmes. Mieux valait enregistrer les souvenirs et se reporter, plus tard, aux livres de base.

Le mini-car nous emmena ensuite, alors que la chaleur atroce sous un ciel de plomb fondu s'était bien installée, au village de Deir el Behari, pour visiter le tombeau de la reine Hatchepsout, la « Reine-Pharaon ».

« Deir el Bahari »... sans réfléchir, je traduis : « la maison de la mer » et je ne comprends pas. Le chauffeur du car, par bonheur, avait travaillé... à Sochaux. Il me donne la traduction correcte : el Bahr, c'est effectivement la mer ; mais c'est aussi le fleuve, aussi grand qu'elle, le fleuve que personne dans la région n'appelle le Nil, ni l'oued, mais el Bahr, la mer et Deir el Bahari, c'est simplement la maison, le village au bord du fleuve.

Nous arrivons au tombeau de la reine Hatchepsout. Je tenais à le voir, car j'en avais vu des photos que j'avais cru truquées. Non, la réalité est plus belle que la plus belle des photos. Au pied de la falaise du « jbel el Gharb », de la « Cime de l'Occident », qui se résume en lignes verticales, la Reine-Roi a frait creuser la chambre où elle avait décidé de vivre sa vie au-delà du fleuve. On y accède par des plans inclinés qui passent de terrasse en terrasse. Chaque terrasse, très large — il y en a trois — est étayée par une colonnade horizontale d'une centaine de mètres de part et d'autre du plan incliné médian.

Le tout constitue un ensemble particulièrement harmonieux par la combinaison heureuse des verticales et des horizontales, dans la même teinte ocre, brûlée par le soleil.

Sous chaque colonnade, dans le mur plein de la montagne, Hatchepsout a fait graver, pour l'éternité, l'histoire en images — en bandes dessinées — de son règne. C'est, tout simplement, merveilleux et il faut le voir pour le croire. L'artiste qui a sculpté ces panneaux possédait son art à fond, car il a atteint la perfection. Chaque « tableau » est criant de vie et se comprend sans qu'il soit besoin d'avoir recours aux « bulles » ou aux sous-titres : le départ des soldats égyptiens en expédition dans le pays de Fount, la reine de ce pays, à la grotesque obésité, les arbres, les animaux, les fruits, le retour des soldats... il n'est pas besoin de commentaire.

Accédant enfin au tombeau lui-même, sous la falaise, on est saisi du même émerveillement, par la finesse de la décoration d'abord, avec le plafond bleu de nuit constellé d'étoiles dorées grandes et petites, par les scènes allégoriques qui recouvrent les murs de la pièce et par la pérennité de ces peintures, qui paraissent aussi fraîches qu'au premier jour.

Au milieu du tunnel d'accès, on nous fait remarquer une petite niche, où l'architecte du monument funéraire aurait obtenu de la reine l'autorisation de rester près d'elle dans la mort comme il était dans la vie, car il était son amant.

Retour à la lumière ensuite, aveuglante, éblouissante, et à la chaleur, étouffante, énorme... Une jeune femme gît, allongée à l'ombre du car, évanouie... Il faudrait, pour de telles excursions, mettre les gens en garde, et distribuer des pastilles de sel. Nous n'avons que notre bouteille d'eau individuelle et je conseille à nos amis canadiens, habitués au froid plus qu'à la chaleur, de ne boire qu'à petites gorgées, lentement, comme s'il s'agissait d'un bon vin !

Le fleuve traversé, notre groupe se sépare sur des embrassades... familiales ; les Canadiens continuent sur Amman, Jérusalem avant de rentrer chez eux par Istanbul et Londres. Nos ambitions étaient plus modestes : assister au spectacle « Son et Lumière » en français dans les ruines du temple d'Ammon.

La fraîcheur de l'hôtel nous fut un délice. L'après-midi fut calme... flânerie dans les boutiques du boulevard, au bord du Nil, achats des souvenirs de voyage, marchandant, discutant. Beaucoup de commerçants sont coptes, donc chrétiens, et les jeunes vendeuses n'hésitent pas à montrer leurs tatouages : une croix sur la face interne de chaque poignet.

Dans le soir tombant, une calèche nous dépose à l'entrée du temple où une foule compacte d'Européens, d'Américains et de Japonais est déjà rassemblée. Le jeune garçon sympathique qui nous accompagne nous assure que le spectacle « Son et Lumière » « Saout ou d-Douh », est remarquable.

Nous n'avons pas été déçus, bien au contraire.

Lorsque la nuit se fut à peu près faite, l'allée des Sphynx et les deux pylones monumentaux de l'entrée s'éclairèrent et, dans le silence subitement établi, une voix puissante s'éleva : « N'allez pas plus loin ; vous êtes arrivés là où tout commence, où la terre fut séparée de l'eau... ». C'était, je crois, la voix de Jean Piat, récitant un texte de Gaston Bonheur. Immédiatement nous fûmes sous le charme, écoutant de toute notre attention.

Le spectacle, en effet, est fascinant et fait honneur à notre culture. Après avoir évoqué le « commencement de toute vie, la séparation des eaux et de la terre, la toute-puissance de la Triade : Ammon, le dieu-père, Mout, la reine-mère, et Khounsou, le dieu-fils », le récitant nous entraîne dans les cours des temples et, par la voix, s'identifia à la personne des différents pharaons qui les édifièrent : « Moi, Ramsès, j'ai fait ceci, j'ai fait cela... Moi, Aménophis... Moi, Thoutmosis... » Et, à chaque évocation, un projecteur éclairait un détail de l'architecture, une statue. L'apparition de la statue colossale de Ramsès II est remarquable. Bien conservée, elle est pleine de majesté : le pharaon porte la double couronne de la Haute-Egypte et de la Basse-Egypte, tenant dans ses mains les attributs de la royauté, le sceptre et le fouet. Une statuette féminine, placée entre ses jambes à hauteur des mollets, rappelle le souvenir d'une femme tendrement aimée. Malheureusement, lorsque le récitant évoqua la nombreuse progéniture du pharaon, décédé à quatre-vingt-quinze ans en laissant une centaine de garçons et autant de filles, les commentaires des spectateurs français fusèrent. Il est inutile de les préciser.

Le clou du spectacle, à mon avis, se situe dans la salle hypostyle. Mettant à profit l'état de bonne conservation du temple, Gaston Bonheur a imaginé de nous faire revivre une cérémonie religieuse de l'autre XXe siècle. Le thème en est simple : il imagine une journée du Dieu-Soleil, qui s'identifie à la vie, de son lever à son coucher. Des chœurs répondent aux incantations des prêtres apportant leurs offrandes à la divinité. Dans cette forêt de colonnes puissantes, qui rendent l'homme si frêle, si petit, comparé à leurs fûts, sous la voûte étoilée du ciel saharien, cette évocation poétique d'une cérémonie que l'on peut qualifier de religieuse ou de profane, de sacrée ou de païenne, avait quelque chose de prenant et de surprenant... et la foule est restée silencieuse.

Cour après cour, la visite s'est poursuivie jusqu'à une estrade en bois édifiée sur les bords du Lac Sacré. Là, le récitant présenta un raccourci de l'histoire de Thèbes, de Hi-Thep : vingt-siècles en une demi-heure... Pour nous, le charme de la grande salle hypostyle était rompu. Redoutant la bousculade de la foule, dans le dédale des temples dans la nuit, je préférai prendre les devants et regagner la sortie. Dans le calme retrouvé, cette promenade solitaire dans l'ombre multi-millénaire des colonnades était, à sa manière, également émouvante.

A la porte, un des gardiens, indifférent à tout, priait, tandis qu'un autre, accomplissant son office, nous regarde passer. Je les saluai à haute voix : « es-salam aleïkoum, â l-mouminin ». Après un temps, dû peut-être à la surprise, la réponse vint : « ou aleïkoum es-salam ».

Du fond des âges nous étions revenus au présent.

Le présent se manifesta bientôt à nous d'une autre sorte. Alors que nous rentrions à l'hôtel, dans la fraîcheur de la nuit, notre attention fut attirée par une croix lumineuse surmontant la porte d'un bâtiment que nous sûmes bientôt être le siège de l'évêché copte.

La croix copte ne ressemble pas à notre croix latine : elle se dessine non sur un plan, mais dans l'espace et comporte deux traverses perpendiculaires l'une à l'autre. De plus, le faîte de l'édifice était surmonté d'un des symboles de l'Egypte pharaonique : la clé de vie, qui s'apparente à une croix latine dont la tête serait faite d'une boucle. Je n'ai pas trouvé sacrilège, bien au contraire, cette proclamation d'appartenance à une civilisation par où « tout a commencé », à la race aussi de ceux qui construisirent les pyramides et les temples que nous venions d'admirer.

L'hôtel Isis nous accueillit dans le brouhaha des touristes allant et venant,

beaucoup d'Allemands, quelques Anglais ou Américains, et, en y regardant de plus près, quelques Israéliens... et des Français, en nombre appréciable, dont une équipe de notre Direction générale des transports aériens, qui venait équiper l'aéroport de Louxor d'un dispositif permettant l'atterrissage sans visibilité... par vent de sable.

Accoudés au balcon de notre chambre, nous admirons le paysage du Nil dans la paix nocturne. Le haut barrage d'Assouan a permis l'électrification de tous les villages, construits, comme au Maroc, en bordure de la palmeraie, en terrain non irrigable. Ces villages forment ainsi un collier continu de perles lumineuses, qui met en valeur le site violemment éclairé où nous avons eu si chaud : le tombeau de la Reine-Pharaon, Hatchepsout. L'air est tiède, et dans la piscine, de jeunes couples s'adonnent aux plaisirs du bain de minuit, sous le regard... blasé ? des nubiens de service de nuit.

Mercredi, dernière journée à Louxor. Nous en emporterons le souvenir d'un éblouissement... brûlant. Déjà, la lumière commence à danser et efface peu à peu l'horizon, le « jbel el Gharb ». Il est temps d'aller vérifier à « Eastmar Office » que nos places sont bien retenues à bord de l'avion de l'après-midi, qui, venant d'Assouan, doit nous ramener au Caire.

Discussions habituelles avec le cocher de la calèche... « Tnine guineyat... La, ouhada... Tnine... Guineya ouhada... Yallah, âkeb ...» Et nous voilà partis pour un dernier tour dans les souqs. Ah ! ces sacs en cuir de chameau ! C'est à croire que tous les chameaux d'Egypte ont été abattus pour en faire des sacs ! De fait on n'en voit guère dans la palmeraie.

A « Eastmar Office » tout est en règle : un taxi viendra nous prendre à l'hôtel à 15 heures. Il ne nous reste plus qu'à flâner sur les bords du Nil. Mais il fait vraiment chaud, très chaud, trop chaud même, car la fatigue accumulée depuis deux jours commence à faire sentir ses effets. J'envie un peu ces touristes allongés en tenue légère sur les ponts des bateaux à l'ancre devant les grands vieux hôtels du début du siècle, qui constituent le « centre » de la petite ville.

Un jeune homme — dix-sept ans ? vingt ans ? — s'approche de nous et nous propose la promenade classique sur le fleuve... Pourquoi pas ? Discussion... Enfin nous tombons d'accord pour une promenade de deux heures à bord de sa felouque, qui est là, amarrée entre deux gros bateaux de tourisme. On embarque, difficilement, car la planche d'accès est étroite. Et nous nous installons.

L'équipage est réduit : le « commandant » est ce jeune homme qui nous a accostés : il s'appelle Abderrâdi. Il n'y a qu'un matelot, son frère, Mohamed, treize ans, qui déjà hisse la voile.

Et vogue la felouque ! Le spectacle est magnifique et le Nil mérite vraiment d'être appelé « la mer ». Dès que la voile eut pris le vent, au milieu du courant, nous eûmes une sensation d'immensité que nous n'imaginions pas sur le bord, car, dans ce paysage horizontal, la vue s'étend très loin en amont comme en aval. On se tait, regardant le fleuve qui coule, lentement, puissamment, chariant des débris venus d'où ?

Abderrâdi engage la conversation. Le Maroc ressemble-t-il à l'Egypte ? Réponse embarrassée... J'essaie de lui parler des crocodiles... Comment le mot est-il monté à ma mémoire ? Pas par mes souvenirs de la langue arabe, mais plutôt par le souvenir de la traversée du canal de Suez en 1950 en route pour l'Indochine. Il y a quelque part un lac Timsah, un lac des crocodiles... C'est bien ça. Non, il n'y en a plus dans le fleuve depuis qu'on a construit le « Sedd el Ali », mais il y en a beaucoup dans l'immense lac Nasser.

Pendant que nous bavardions, la felouque tirait des bordées d'une rive à l'autre du Nil. Vues de l'autre rive, les hautes colonnes des temples paraissent encore plus majestueuses, malgré les silhouettes des hôtels et des bateaux de tourisme qui rappellent fâcheusement que nous sommes au XXe siècle, le nôtre.

Cette promenade en felouque termine très agréablement notre trop court séjour à Louxor. Ces deux heures de fraîcheur et d'humidité au milieu du Nil

sont comme un cadeau offert par Ammon-Ra en remerciement de notre visite.

Conduite de main de maître, notre felouque accoste au quai particulier, en construction, de l'hôtel Isis. Nous prenons congé de notre sympathique et jeune « raïs Abderrâdi » et de son équipage, et nous débarquons comme nous pouvons au milieu des blocs de pierre du chantier que les ouvriers viennent d'abandonner : il est midi.

La flânerie est terminée : ce soir nous serons au Caire, au pied des pyramides, — in cha Allah !

Après un dernier repas, sommaire, car il fait trop chaud, dans la vaste salle à manger, nous nous affairons sans hâte à boucler notre bagage et descendons dans le hall, attendant notre taxi.

Il arrive à l'heure et nous emmène aussitôt à l'aéroport, par une chaleur aussi accablante que les jours précédents. A la porte du cantonnement militaire, le petit soldat sous les armes, dort, affaissé sur lui-même, comme écrasé par son énorme casque.

Dans la salle d'attente de ce petit aéroport de province, quelques voyageurs nous ont précédés, souffrant visiblement, comme nous, de la chaleur excessive. Nous avons un peu l'impression de nous trouver dans une petite gare de village, en France, par une lourde journée d'été, attendant le train dans l'indifférence du personnel de la S.N.C.F. Ici, l'avion remplace le train.

Vers 16 heures, dans le ciel intensément bleu, apparaît enfin, venant du Sud, l'avion d'Egypte Air qui assure le service de Louxor et d'Assouan. Quelques passagers en débarquent, que nous remplaçons nombre pour nombre, et une attente, normale sans doute, commence pour nous. Bien que la porte de l'appareil soit restée ouverte, nous comprenons immédiatement les souffrances des voyageurs bloqués à bord d'avions détournés, immobilisés sous le soleil sur une piste de garage. La chaleur devient vite insupportable, les gens s'énervent, s'inquiètent...

Enfin, l'équipage rejoint son poste, les portes sont fermées et l'avion s'élance et prend directement sa ligne de vol. On respire mieux. Nous sommes à bord d'un vieux Boeing 707, plein à craquer, dont le confort rudimentaire nous fait regretter l'Airbus, mais une heure de voyage est vite passée.

A Héliopolis, nous sommes attendus par le représentant de l'agence de voyage qui brandit au-dessus sa tête un bâton auquel est fixé un bout de papier portant mon nom, qu'il clame à tous les échos. J'aurais tendance à me prendre pour un « V.I.P. » si un petit incident ne me ramenait rapidement à une plus juste appréciation des choses et de l'infime modestie de ma personne. Arrivés sans peine et sans aucune formalité de police à la voiture qui nous attendait, nous constatons qu'elle est fermée à clé et que le chauffeur est absent. Le représentant de l'agence s'inquiète, court d'un côté et de l'autre, interpelle les passants, interroge un agent de police... Rien, pas de chauffeur. Finalement, il nous donne comme consigne de rester là, avec nos valises et disparaît à son tour. Après un bon quart d'heure, nous les voyons revenir tous les deux, criant et gesticulant. Je n'ai pas compris un mot de ce qu'ils se disaient, mais il ne s'agissait pas d'amabilités ! Nous avons eu en cours de route le fin de mot de l'histoire : c'était l'heure de la prière et notre chauffeur, homme pieux, s'était écarté de la foule pour la faire en toute tranquillité.

Après une traversée du Caire affolante, ahurissante, rendue encore plus dangereuse par un accident de circulation qui venait de bloquer les grands axes, détournant le flot des voitures dans toutes les directions comme une fourmilière bousculée, nous arrivâmes enfin dans la fraîcheur de notre hôtel-jardin de Guizeh, fatigués par la chaleur, saoûlés par le vacarme de la ville, et étourdis par tout ce que nous venions de voir, en si peu de temps...

Le voyage était pratiquement fini. Dimanche prochain, la dernière étape nous conduira du Caire à Paris, et, de là, à Lyon, dans la journée.

Meylan, août 1981.

Jean SAULAY.

En souvenir du général Spillmann

Le 4 décembre 1981, le préfet Roger Gromand, ancien contrôleur civil du Maroc, a été reçu à 'Académie des sciences d'outre-mer — dont le président est le général Durosoy — au fauteuil du général Spillmann.

Avec l'aimable autorisation de l'Académie des sciences d'outre-mer, nous sommes heureux de publier la deuxième partie de l'éloge prononcé par le préfet Gromand :

« Le soldat fut aussi un penseur, un historien, un écrivain.

« Le général Spillmann n'a pas publié moins de soixante-seize articles et dix ouvrages importants dont je vais avoir l'honneur de vous parler.

« Les travaux d'ethnologie et de sociologie nord-africaine du général Spillmann, dans la ligne des Foucauld, des Segonzac qui l'avaient précédé, et, plus tard, de Robert Montagne, ont une importance considérable. C'est une évidence en matière d'érudition pure. Mais ce fut un des éléments importants du riche canevas sur lequel les pacificateurs purent travailler à une époque où les connaissances des Européens en cette matière étaient floues et ténues. Tenter d'en faire ici la synthèse serait un tâche démesurée au regard du temps dont je dispose.

« C'est donc à son œuvre importante d'historien, de penseur et, oserais-je dire, de prophète, que je me consacrerai.

« Dans son ouvrage **l'Afrique du Nord et la France**, publié en 1947, il brosse une vaste fresque sur laquelle va venir se brocher ponctuellement, sous forme d'exposés, d'articles, de conférences et, plus tard, d'ouvrages, tout ce qui constitue l'édifice élevé par la France au Maghreb. Il affirme d'abord que l'apparente unité de l'ensemble ne saurait dissimuler l'originalité propre à chacun des trois pays. Il en analyse les causes géographiques, humaines et historiques et il en tire comme conséquences, les impératifs de nos actions. Après un long exposé tour à tour démographique, économique et politique, des réalisations accomplies, le général Spillmann soulève déjà le voile sur les problèmes, qu'au cours de l'évolution, la colonisation posera. Appelant tous ces hommes — Européens et Maghrébins — à multiplier leurs contacts pour se mieux connaître, il termine son livre par cette magnifique conclusion où, à la façon de Teilhard de Chardin, la transcendance rejoint l'immanence : « Rien de grand ne peut être entrepris ni bâti sans les trois vertus théologales, la foi dans la justice de l'œuvre en gestation, l'espérance qui est la confiance dans les destinées du pays et la charité qui est amour. »

« On ne saurait alors s'étonner que l'ouvrage, publié en 1967 sous le titre **Du Protectorat à l'Indépendance** et spécifiquement consacré au Maroc, commence par quelques-unes des déclarations du maréchal Lyautey et notamment celle-ci : « Il est à prévoir, et je le crois comme une vérité historique, que dans un temps » plus ou moins lointain, l'Afrique du Nord, évoluée, civilisée, vivant de sa vie « autonome, se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment-là — et ce doit » être le suprême but de notre politique — cette séparation se fasse sans douleur » et que les regards des indigènes continuent toujours à se tourner avec affection » vers la France. Il ne faut pas que les peuples africains se retournent contre » elle. A ces fins, il faut dès aujourd'hui nous faire aimer d'eux... Je crois que » nous y réussissons... En 1912, je me suis trouvé dans le vide absolu à Fès, les » gens se détournaient, les portes se fermaient, on crachait à mon passage. Venant » d'Oranie, où j'avais tant d'amis, cette impression fut atroce. Je me suis attelé, » dès le premier jour, à briser ce mur ; cette politique d'attirance que j'ai voulue, » et que mes collaborateurs ont faite par ma volonté, n'a pas été inefficace. » Au bout de quelques semaines, les visages se sont détendus et les cœurs se » sont ouverts. »

« La pensée de Lyautey sublime tout ce livre qui est le plus beau, le plus vrai, le mieux vécu et, sans doute, le mieux écrit qu'on ait jamais publié sur l'histoire du Maroc de 1912 à 1955. L'auteur y analyse avec une connaissance qui n'a d'égale que son objectivité et sa sensibilité, la politique pratiquée par la France au Maroc au travers des quatorze Résidents généraux qui s'y sont succédé. Les récits rayonnent de l'enthousiasme du général Spillmann pour l'œuvre en cours mais il n'hésite pas à stigmatiser les fautes commises qu'il juge en fonction de ce qu'un Lyautey eut fait.

« Il est d'une sévérité particulière pour l'action dite « anticolonialiste » que les Américains ont menée au Maroc au lendemain du débarquement allié de novembre 1942. La précision des renseignements fournis en prouve la véracité sur tous les plans : politique, économique et syndicaliste. Avec quelle amertume, constatons-nous que nos frères d'armes, à qui nous devons tant, sur le plan militaire comme sur celui de l'aide Marshall, aient commis l'erreur de provoquer des troubles sur nos arrières et oublié de comparer nos réalisations humanitaires à l'état dans lequel ils avaient, eux, laissé, pendant longtemps leurs autochtones et leurs gens de couleur.

« Parmi les passages les plus passionnants de ce livre, sont ceux qui concernent l'exil du sultan Si Mohamed V, le projet de création d'un Conseil du trône et le retour du roi exilé. Le général Spillmann, à la demande du gouvernement français, a eu de nombreux contacts avec les personnalités marocaines susceptibles d'aider au dénouement de la crise et notamment avec le général Kettari, qui refusa d'entrer au Conseil du trône, et Si Bekkaï, ancien officier mutilé pendant la dernière guerre, appelé à devenir Premier ministre du Maroc indépendant. Le général Spillmann était d'un avis formellement opposé à la constitution d'un Conseil du trône et il s'est employé à faire comprendre à nos gouvernants qui ne saisissaient pas, tous, la crise de conscience provoquée par le problème dynastique dans les provinces comme dans les villes. Nous avions cependant le fâcheux précédent de l'éloignement du bey Moncef à Tunis, en dépit de la sympathie qu'inspirait Sidi Lamine Pacha Bey son successeur. Les faits lui ont donné raison.

« « Il eut certes mieux valu, écrit le général Spillmann, prévoir l'inévitable, » le devancer comme le préconisait Talleyrand, garder en conséquence l'initiative « des opérations comme le voulait Lyautey... » Mais, ajoute-t-il plus loin, « quelles » sont les nations qui peuvent se faire gloire d'avoir réalisé, comme nous, avec » leur sang et leur argent, l'unité d'un empire en proie à la division et à » l'anarchie ? » Il est de fait que, malgré les erreurs commises de part et d'autre, nous avons su faire évoluer ce peuple ami pour le mettre à même de profiter, en peu de temps, des fruits d'une civilisation acquis au travers des siècles dans les convulsions et les douleurs de notre vieille Europe.

« C'est en 1968 que le général Spillmann publie **Souvenirs d'un colonialiste**, où la trame du penseur transparaît dans la chaîne de l'homme d'action.

« Dès l'abord, l'auteur donne le ton en rappelant que les collégiens de son temps n'étaient pas en « classes terminales » mais faisaient tout bonnement leurs « humanités ». Ce qui signifie qu'ils étaient nourris de Rabelais, de Montaigne, de Pascal, de Voltaire, de Diderot, de Stendhal, de Balzac, c'est-à-dire pétris d'un libéralisme français procédant lui-même de la pensée universaliste grecque dont les vecteurs vers l'Occident n'avaient été autres que les philosophes arabes des XIe et XIIe siècles, notamment Avicenne et Averroès. Cette formation intellectuelle, qui fut celle de Spillmann, ne prédisposait aucunement ces jeunes hommes à considérer que des êtres différents par la race, la religion, la civilisation, pouvaient lui être inférieurs. Tout l'ouvrage va démontrer au contraire la considération, la dignité et le respect dont nous n'avons cessé d'entourer en Afrique, au Proche-Orient et en Extrême-Orient, les hommes dont le destin avait fait pour un temps, nos protégés. Aussi le général Spillmann s'indigne-t-il des épithètes empruntés au jargon des pays totalitaires dont on affuble depuis deux ou trois décennies ceux qui ont contribué, au péril de leur vie, au prix de leurs forces, à la grande œuvre coloniale française civilisatrice **lato sensu.** Et puisque voilà prononcé le mot de colonial qui semble de nos jours bien injustement frappé d'une **capitis diminutio,** qu'il me soit permis de faire, une fois de plus, une incursion dans les

citations du maréchal Lyautey. « Le suffixe « iste », disait-it, est quelque peu péjo-
» ratif : il faut être colonial et pas colonialiste. »

« Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré au général Spillmann d'avoir, dans son livre, non seulement révélé les détails de ses missions, notamment en Iraq et de ses entretiens à Beyrouth avec l'étonnant personnage que fut le général britannique Spears, mais ausi justifié une œuvre française qui était dans les grandes traditions humaines depuis les temps les plus reculés, des pharaons, des Grecs, des Phéniciens et des Romains. Certes, les matières les plus précieuses dans des climats gâtés peuvent se couvrir de quelques cryptogames, mais la proportion en reste infinitésimale. Partout c'est un idéal qui a inspiré notre action. Partout nous avons laissé infiniment plus que nous n'avons trouvé. Spillmann est de ceux qui, pour le service de l'humanité et de la nation, ont affronté la mort dans les inévitables combats de la pacification et dans les luttes contre les épouvantables épidémies qui ont sévi dans les années de famine jusqu'à ce que nous introduisions antidotes et vaccins. Il est de ceux dont la mission fut un sacerdoce.

« Et si, malgré tout, dans cette pâte rebelle à travailler qu'est l'homme, quelques blessures se sont ouvertes, laissons, comme l'a écrit le général Spillmann, « au Temps, ce vieil Esculape, le soin de cicatriser les plaies »...

« Me permettrai-je d'ajouter que telle que Georges Spillmann a conçu et pratiqué notre action outre-mer, celle-ci était le meilleur prélude, amorcé à Brazzaville où il était, à une politique de la France auprès du tiers monde, donc aux espoirs d'un plan Nord-Sud qui n'est d'ailleurs pas exclusif de nos amitiés atlantiques.

« Avec **Les cas de conscience de l'officier**, nous avançons plus avant dans l'œuvre de pensée du général Spillmann.

« Il semblerait que ces cas de conscience qui relèvent de la morale, doivent être inexistants ou extrêmement réduits dans un système militaire qui repose sur une obéissance rigoureuse. A un autre égard, la multiplication des déclarations et des conventions françaises et internationales, les conclusions du procès de Nuremberg et la définition du génocide, tendent à simplifier les problèmes moraux susceptibles de se poser. C'est vrai. Mais les travaux préparatoires de notre Constitution ne prévoient-ils pas la légitimité du droit à la résistance ? Ce n'est pas moi qui le contesterai. Alors le général Spillmann pose la question dans les termes suivants :

« « Quand le pouvoir n'est-il plus légitime ? Quand cesse-t-il d'être légal ?
» Doit-on obéir passivement, **perinde ac cadaver,** à tous les ordres, quels qu'ils
» soient ? Et au-delà des hommes qui détiennent pour un temps le pouvoir apparem-
» ment légal, n'y a-t-il pas l'intérêt supérieur de la nation ? Autant de questions
» redoutables dont la solution, relevant de la conscience et de l'appréciation per-
» sonnelle, n'est certes pas aisée et ne le sera jamais. »

« Après avoir rappelé la position de l'illustre juriste hollandais Grotius, dans son célèbre traité **Du droit de la guerre et de la paix**, fondamentalement basée sur la pensée d'Aristote et condamné toutes les formes de tortures dont il stigmatise l'horreur, le général Spillmann brosse un long exposé historique des principaux cas de conscience qui se sont posés aux hommes de guerre depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, ceux du maréchal Franchet d'Esperey et du maréchal Foch en 1918, du général de Gaulle et du général Catroux en 1940 et, dans les années 1960, ceux des officiers d'Algérie. Il n'est certes pas possible de toutes les exposer sans sortir du cadre de mon propos. Mais tous les éléments ressortant de leur étude minutieuse concourent à la conclusion de l'auteur : la loi de l'honneur, qui permet seule à l'officier de garder sa conscience en paix.

« Sans doute, direz-vous, la notion de l'honneur peut elle-même soulever bien des questions et la réponse donnée ne constitue-t-elle pas une simple transposition verbale, un sophisme de pétition de principe ? Je ne saurais le nier. Aussi à défaut d'une définition philosophique, c'est par le fait que j'y répondrai. Et à cet égard, je citerai simplement l'exemple du général Spillmann lui-même : son refus lui, chrétien, d'appliquer les lois d'exception de 1940 et de 1941, sa force d'étouffer les sentiments d'admiration et d'affection que nous nourrissions pour un général qui, en 1942, s'est momentanément égaré, la dignité de son attitude

en 1954-1955 comme commandant de la division de Constantine et, un peu plus tard, en qualité de représentant du gouvernement aux obsèques du général Duval à Rabat. Voilà bien, dans des cas de conscience précis, les données concrètes du sens de l'honneur tel que le comprenait Alfred de Vigny, du sens de l'honneur du général Spillmann auquel je rends hommage.

« Mais mon hommage serait bien incomplet si je n'y associais celui que mérite l'œuvre historique napoléonienne importante qu'a accomplie le général Spillmann, vice-président du « Souvenir napoléonien ».

« C'est en 1969, au moment où la France se préparait à célébrer le deuxième centenaire de la naissance de l'Empereur, que Georges Spillmann publia son **Napoléon et l'Islam**. C'es probablement la première synthèse de la politique musulmane de Napoléon qui ait été faite. Elle a d'autant plus d'importance qu'elle a été réalisée par un spécialiste des problèmes de l'Islam. Il a su en dégager les deux tendances successives, l'une idéaliste et libérale, celle de Bonaparte, l'autre, commandée par les nécessités de la coalition européenne, celle de Napoléon. En ce qui concerne la première, on ne saurait en effet oublier que, si l'Egypte est aujourd'hui ce qu'elle est et peut jouer le rôle qu'on lui connaît au Proche-Orient, c'est parce que Bonaparte a détruit la tyrannie des Mameluks et permis à Méhemet Ali de percer. On dirait que le futur empereur avait déjà le souci, sans s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Islam, de faire prévaloir l'égyptianité sur l'emprise ottomane et aussi sur l'arabisme. Ce trait, qui conserve toute son actualité, le général Spillmann l'a parfaitement mis en relief.

« En 1972, le général Spillmann publie, dans **Napoléon III, prophète inconnu**, le produit de ses recherches sur la politique méditerranéenne du second Empereur. Il exploite à cet effet une importante documentation inédite. L'analyse que fait l'auteur du projet de Royaume arabe d'Algérie de Napoléon III, montre à quel point celui-ci ne manquait ni d'originalité ni de hardiesse. Elle témoigne, pour le moins, d'une claire vision d'un avenir lointain.

« Nous sommes reconnaissants au général Spillmann de l'importance des travaux qu'il a effectués pour définir et expliciter la politique musulmane des deux empereurs car, indépendamment de l'aspect documentaire qu'ils comportent, ils projettent sur le présent, dans les difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises, une lueur dont nous avons grand besoin pour éclairer l'avenir.

« C'est sur cet avenir que se penche le général Spillmann dans son ouvrage posthume **De l'Empire à l'Hexagone**, que Mme Spillmann a l'émouvante fidélité de faire éditer et dont l'amicale confiance m'a permis de connaître les épreuves.

« C'est une rétrospective de tous les grands problèmes du monde, de l'Europe et de la France, où sont traités le premier empire colonial français, la reprise de l'expansion au XIXe siècle, la fin des empires, la défense des positions essentielles à propos de laquelle l'auteur consacre une large place au problème de l'énergie nucléaire indispensable et au charbon trop tôt abandonné, à la guerre du pétrole et au chômage. Evoquant les projets énergétiques d'Erik Labonne pour qui nous partagions la même admiration, Georges Spillmann insiste sur la fragilité de notre indépendance économique. Il parle en termes clairs, dont on souhaiterait qu'ils soient, de nos jours, entendus : « de l'impérieuse nécessité » de développer l'énergie nucléaire et de dégager, sur notre sol même, les res- » sources complémentaires indispensables, aussi coûteuse que soit leur mise en » œuvre... Sinon le réveil sera d'autant plus cruel que le temps des illusions aura » été plus long. »

« De cet ouvrage je ne saurais mieux dire que ce que vient d'écrire M. Gaston Palewski dans la dernière publication de la **Revue des Deux Mondes** de novembre. Je ferai, cependant, en pleine communion de pensée avec le général Spillmann, une réserve sur cet article concernant l'exploitation des ressources énergétiques du Sahara, à savoir notre regret de n'avoir pu instituer une exploitation communautaire où chacun des pays intéressés eut trouvé sa place en fonction de ses apports territoriaux, cérébraux et technologiques.

« Mais le livre est surtout une anticipation de l'avenir où fusent en une gerbe étincelante ses observations, ses méditations, ses prévisions et ses prédic-

tions. La hardiesse s'unit à la profondeur, l'enthousiasme à l'objectivité et brochant, par-dessus tout, le courage.

« Le titre de son ouvrage, dit-il, **De l'Empire à l'Hexagone,** eut pu être **Les occasions manquées** car il estime que, par deux fois, la France a laissé échapper la possibilité de constituer une raisonnable et humaine communauté de peuples et dans le respect de l'originalité de chacun. C'est sans doute vrai, tant en ce qui concerne la communauté européenne qui se cherche encore que la communauté méditerranéo-africaine dont la genèse suscite, et plus encore aux lendemains du sommet de Fès, des inquiétudes graves. Pour Spillmann, qui considérait sûrement que, si neutralité est probité, neutralisme n'est souvent que pharisaïsme, la conjonction de ces deux communautés est l'une des conditions fondamentales de la réconciliation méditerranéenne et de la paix.

« Enfin, le général Spillmann proclame la nécessité de la mémoire historique. Pour lui, sans historicité il n'y a pas de modernité intelligible et moins encore d'explicité prévisionnelle de l'avenir. Et il rappelle à ce sujet le mot de l'archiduc Otto de Habsbourg-Lorraine : « Nous n'aurons jamais une vision exacte de » l'avenir si nous ne réalisons pas le passé dont nous venons. » Mais il se défend fermement de vouloir se perdre dans des regrets.

« Face à l'avenir, dans notre société de consommation, il affirme la prééminence de la pensée. La dignité de l'homme implique qu'il développe sa personnalité. Il condamne donc toute forme totalitaire de l'activité intellectuelle, depuis la formation de base qui moule jusqu'à l'information télécommandée et à la publicité intoxicante. Il est contre tous les masochismes intellectuels et les désanchantements qui engendrent pessimisme et scepticisme. Il ne veut pas que la France, nouvelle Athènes, soit un simple conservatoire du passé car il croit à la vertu de l'effort novateur. Humaniste, il veut l'action dans la liberté et pense que, tout comme l'aviateur pour qui le ciel est à reconquérir chaque jour, tout est toujours à refaire.

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, c'est par la conclusion de l'ouvrage posthume du général Spillmann que je terminerai mon éloge. Cette magistrale conclusion est en effet une somme irradiante de foi et d'espérance dans l'homme et dans la nation. Il semble que, pressentant sa fin, il ait voulu léguer aux générations qui montent, sa certitude que le cœur est inséparable de l'esprit, que la vérité scientifique et la vérité morale sont étroitement liées, que, comme l'écrit notre grand mathématicien-logicien Henri Poincaré : « Pour les trouver toutes les deux, il faut atteindre à l'absolue sincérité. » Et l'on comprend alors, qu'avant de s'éteindre, il eut encore le scrupule de demander : « Ai-je fait tout ce que je devais ? »

« Tel est le souffle que fait passer sur l'avenir le général Spillmann, ce chevalier de la grande geste humaine de la France. »

⁂

En souvenir de la création de la Koumia

Sur la demande de notre ami Clément le Roux et grâce à lui, en souvenir de nos anciens qui, les premiers, ont mis sur pied l'Amicale des Goums et Maghzens marocains, nous sommes heureux de publier, ci-dessous, la composition du comité directeur de l'association dont notre actuelle Koumia est issue :

Période du deuxième comité — 1959-1958 :

Président	Général Albert Mellier
Vice-présidents	M. Pierre Bernard
	M. Roger Pinta
	M. René Jacob
Secrétaire général	M. Fernand Morin
Secrétaire général adjoint	M. Jean Colin
Trésorier général	M. Clément Le Roux
Trésorier adjoint	M. Emile Sanchez
Porte-drapeau	X, suppléant — Le Roux
Dames patronnesses	Mmes Le Roux, Jacob, Ruéda.

LE 11 MAI 1982 A 18 HEURES
LA KOUMIA RANIMERA LA FLAMME
A L'ARC DE TRIOMPHE

Nous espérons que les membres de la Koumia seront très nombreux à participer à cette cérémonie du souvenir.

Rendez-vous, à 18 heures, au musoir des Champs-Elysées-Friedland.

BIBLIOGRAPHIE

Eric CONRAD

« HISTOIRE DES MUSIQUES ET FANFARES DE LA CAVALERIE FRANÇAISE »

Reposant sur divers textes historiques, tels que les décrets parus au « Journal militaire officiel », cet ouvrage a pour but essentiel de retracer au cours de leur passé, les difficultés que les fanfares de l'arme blindée et de la cavalerie ont rencontrées pour survivre.

Les lecteurs trouveront dans ce recueil de nombreuses précisions historiques jusqu'alors inédites, sur le trompette-major, le timbalier, les instruments et leur habillement, ainsi que les chevaux de ces formations musicales.

Prix : 40 francs plus 9 francs (frais de port et d'emballage).

Pour toute commande, s'adresser à M. Eric CONRAD, 4, rue de Champbenoist, 77160 Provins.

Œuvres pour trompettes de cavalerie :

- Joli-Cœur (valse).
- L'escadron (trot).
- Le Provinois (marche).
- Job (marche).
- U.S. Cavalry (divertissement).
- Guillaume Tell (ouverture), arrangement.
- Les Cadets de la Cavalerie blindée (marche).
- Commodore (trot).
- Fanfare de l'Escorte royale (marche).
- L'Ouragan (marche), transcription.
- Marche de la Cavalerie de la Garde (marche), transcription.
- Fluctuat Nec Mergitur (appel triomphal).
- Les Trompettes du « Boute-Selle » (marche).
- La Chenille (divertissement), arrangement.

Toutes ces œuvres sont enregistrées sur disque 30 cm - 33 tours - Stéréo Gravure universelle n° CC 80258 : Les Trompettes du « Boute-Selle ».

Prix : 45 francs plus 9 francs (frais de port et d'emballage).

Pour toute commande, s'adresser à M. Eric CONRAD, 4, rue de Champbenoist, 77160 Provins.

Jean RASPAIL

«MOI, ANTOINE DE TOUNENS, ROI DE PATAGONIE»

Albin Michel, 1981, 297 p.

Fils d'un paysan du Périgord, dernier garçon d'une famille de huit enfants, Antoine Thounen naquit en mai 1825 et mourut en septembre 1878 après une ascension royale éphémère, née de ses lubies, et qui le conduisit au cimetière de Tourtoirac, non loin du château de Hautefort. Sa tombe porte ces mots : « Ci-gît Orélie-Antoine 1er, roi de Patagonie, un royaume où il rêvait d'unir les Patagons et Araucans sur des terres hostiles, avec des habitants impropres à soutenir un trône. » Comme pour mieux étayer son « grand projet », il découvrit dans de vieux documents d'état civil le patronyme de Tounens auquel sa famille avait droit. Ayant décidé de se prénommer Orélie, il y ajoute le diminutif de prince porté par les siens. Paré de cette nouvelle identié, Antoine de Tounens, avoué à Périgueux, vend sa charge, abandonne ses « mercantiles écritures », réalise ses biens et, muni de son médiocre viatique mais emportant dans ses bagages son sceau royal et des étendards aux couleurs de son nouveau royaume, part pour Paris. Partout, il sera accueilli ironiquement et, sans les secours sollicités, se dirige seul vers sa terre promise. L'enthousiasme, la foi en son destin seront ses seuls compagnons d'armes, ceux auxquels il prête des titres pompeux étaient morts ou absents. Pour l'utopiste invétéré, depuis son arrivée à Valparaiso, fin janvier 1859, les déceptions, la débâcle financière, les échecs répétés, plus tard la prison en Amérique du Sud ne parviennent pas à le détourner de sa voie royale.

Point n'était besoin à Jean Raspail de romancer une aventure qui relève de la réalité, de broder sur un canevas où il est expert. L'auteur de **Le jeu du roi** a substitué le roi d'un jeu auquel se prend le candidat au trône de Patagonie. Si la magie du Verbe d'Antoine de Tounens réussit à rassembler, pendant quelques jours, un certain nombre d'Indiens, ceux-ci s'aperçurent vite qu'ils avaient affaire à un affabulateur. Ainsi, l'histoire se divertit parfois avec des fantaisistes qui ne risquent pas de perturber son cours ni son avenir. L'on se souvient d'un certain Lebaudy qui, un jour, se sacra empereur du Sahara et partit à sa conquête. Ce n'était qu'un mirage dans un pays où vouloir édifier un empire sur les sables appartient au rêve qu'à son tour l'éphémère roi, Orélie Antoine 1er, poursuivit en vain jusqu'aux rivages proches de la Terre de Feu que le nom aurait dû décourager.

Pierre GRENAUD
(Georges de Montillet).

Michel DEON

« UN DEJEUNER DE SOLEIL »

Gallimard, 1981, 334 p.

Comme dans **Les Poneys sauvages**, Michel Déon mêle le romanesque à la chronique littéraire d'une époque où brillent les noms de Malraux, Cocteau, Breton, Chardonne et dans laquelle il insère le talent d'un romancier de sa création, Stanislas Beren, figure centrale du livre. D'où vient ce garçon qui, à dix-sept ans, pénètre à Jeanson-de-Sailly, un matin de 1925, sans parler français et qui deviendra un écrivain célèbre à moins de trente ans, comme **Gatsby le magnifique**, de Scott Fitzgerald, produit et miroir des années trente ? Peu importe de savoir s'il arrive des montagnes du Monténégro. Le mystère sur sa naissance, il a préféré le laisser planer, même si, en 1930, ce jeune « paysan du Danube » fait une fugue vers son ancien maquis des Balkans, ce qui justifierait son origine. Par son ami de collège, André Garett qui, dans ses « Cahiers » a noté ses propos puis, grâce au fils de celui-ci, qui, jusqu'à sa mort, fut son confident, s'éclaire la personnalité de Stanislas Beren, dont l'œuvre littéraire reflète l'existence passionnée.

Sa vie sentimentale aux expériences nombreuses se déroule dans le décor cosmopolite qui sied à un esprit brillant, de Paris à Londres, du Cap Ferrat à Venise. Ce rythme de vie lui est permis par la fortune de Félicité, sa femme de près de quinze ans son aînée, et plus indulgente pour ses passades que pour l'un de ses romans qu'elle lui interdit de publier. **Un déjeuner de soleil**, jugé par elle imparfait et qu'il brûle, il en reprendra le titre mais, à la fin de sa vie, lui fera subir le même autodafé. Il estime que l'amour auquel répond la petite Audrey, plus tard sa maîtresse, est empreint de trop de pudeur pour être dévoilé. C'est le roman à l'état pur à l'intérieur d'un roman parfois troublé par l'amour comme dans l'épisode provençal où Nathalie et Vladimir, frère et sœur, atteints eux aussi de **La fureur de vivre**, jeunes acteurs d'un milieu mondain et complaisant meurent dans un accident d'auto sur la Moyenne Corniche.

Des destins s'entrelacent avec l'assurance et la vraisemblance de personnages qui « mordent bien la vie ». Sur ce roman de contacts et de réactions sentimentales que le héros de Michel Déon provoque avec plus de délicatesse que de satisfaction, se projette l'ombre portée d'un romancier qui se plaît à « imaginer l'imaginaire », un imaginaire qui ambitionne d'être plus riche que la réalité et meilleur que la vie.

Pierre GRENAUD
(Georges de Montillet).

Marcel PAGNOL

« CONFIDENCES »

Mémoires

Julliard, 362 p.

Comment rester insensible aux « Confidences » de Marcel Pagnol, que Bernard de Fallois a préfacées avec autant de délicatesse que de fidélité, à ces souvenirs les plus brillants d'une vie de théâtre dont le succès n'ont pas vieilli ? A l'écoute de cette voix d'outre-tombe, on revit les grandes créations qui révélèrent le nom d'une jeune professeur d'anglais de Condorcet, « cette cathédrale de l'Enseignement ». Ce ne sont pas les justifications d'un talent, le premier parmi ceux de Raimu, Alida Rouffe, Charpin, Orane Demazis, Lefaur et ce marchand de jouets, inconnu la veille, et qui deviendra le grand Larquey. Par-delà les succès de « Marius », de « Topaze », de « Fanny », de « La Femme du boulanger » et de

beaucoup d'autres, nous découvrons, selon le mot de Bernard de Fallois, une « légende » et participons à ces histoires qu'il nous semble entendre de la voix de Pagnol, admirable conteur, quittant un instant la coulisse pour pénétrer sur la scène où il insuffle à ses artistes son art et son talent.

Une scène qui se déroule sous nos yeux, riche de vie et de verve, même si elle a subi des « fours » souvent injustes comme dans « Tonton » et dans « Les Marchands de gloire ». Mais le climat du succès est trouvé avec des interprètes qui ne seront pas égalés, car leur entrain, leur drôlerie font oublier quelques défauts comme les colères du grand Raimu et son avarice qui fait la joie de ses coéquipiers. Si parfois surviennent des ruptures, celle entre Raimu et Léon Voltera, elles sont compensées par la merveilleuse leçon de modestie que Pagnol nous donne lorsque, le jour du triomphe de « Topaze », il quitte la coulisse et s'enfuit afin de couper aux applaudissemente et d'échapper aux feux de la rampe. Et cependant, Pagnol au cœur fidèle et reconnaissant sait rendre hommage à ses artistes disparus et grâce à eux, à « l'art magique qui ranime le génie éteint, qui rend sa jeunesse à l'amoureuse et qui garde à notre tendresse le sourire des amis perdus ». Il est encore présent dans les historiettes, miroir de sa Provence, celle de l'agneau omnivore, victime de sa gloutonnerie du boulanger Amable devenu ivrogne puis transfiguré par l'amour, sans oublier la nonagénaire avide de connaître la suite de « César » et qui meurt peu après. A côté de ces contes à la veillée, souvenirs d'un adulte attendri par la vie et récompensé par la gloire, sa théorie et sa technique du film parlant qu'il découvre et dont il prévoit le succès complètent ce festival de l'esprit, les scènes célèbres d'un art toujours vivant.

Pierre GRENAUD
Georges de Montillet).

VIENT DE PARAITRE

chez l'auteur

« LA PETITE GUERRE DES GUERILLAS »

Roger Guillaume

L'ouvrage (200 pages, 16 photos) du colonel Roger Guillaume (C.R.) fait suite à son premier témoignage **La Guerre était notre lot** ou les **Récits d'un soldat**, paru en mars 1980, retraçant les épreuves du combattant de choc qu'il a été au travers des campagnes de la Seconde Guerre mondiale, d'Indochine et d'Algérie.

Aujourd'hui, Roger Guillaume consacre son second ouvrage à la guérilla, qu'il connaît bien. Son essai, fondé sur son expérience de la « petite guerre », va au-delà des souvenirs et des exemples vécus, pour se prolonger dans l'avenir de notre peuple en cas de conflit et d'invasion ou d'oppression de notre patrie.

En cette époque où le monde est à nouveau « une chaudière en ébullition à la limite de l'éclatement », cet ouvrage d'un authentique combattant de la Libération devrait retenir l'attention de tous ceux qui se préoccupent du destin de notre pays...

Prix de l'ouvrage : 50 F plus frais d'envoi (12 F en recommandé ou 7,50 F en ordinaire). Commandes à adresser avec le règlement à l'auteur :

Colonel Roger Guillaume,
4, rue du Soleil, 06100 NICE.
Tél. : (16-93) 51-58-28. — C.C.P. Strasbourg, c/c 147 66 K.

AVIS DIVERS

Informations combattantes

L'attribution de la médaille des évadés au titre de la guerre de 1939-1945

Article premier. — Toute personne candidate à l'attribution de la médaille des évadés, et qui n'en avait pas présenté la demande dans les délais antérieurement impartis, est admise à faire acte de candidature à compter de la date de publication du présent décret.

***

Prix de journée des maisons de retraite de l'Office national

1. — Hébergement traditionnel

Nourriture :

— Petit déjeuner : 6,50 F ; repas de midi : 20,50 F ; repas du soir : 18,00 F ; total : 45,00 F.

— Hébergement : 51 F.

— Prix de la journée d'hébergement traditionnel : 96,00 F.

2. — Hébergement en SAPA

— Complément d'hébergement : 64,00 F.

— Prix total de la journée en SAPA : 160 F.

3. — Prix du repas servi aux parents rendant visite aux pensionnaires

— 26,00 F.

***

Transport — R.A.T.P.

Des informations récentes ayant été mal interprétées par un certain nombre d'organes de presse, il est utile de rappeler les nouvelles dispositions tarifaires relatives aux anciens combattants.

« Seuls les mutilés de guerre de la région parisienne qui bénéficient d'une réduction de 75 p. 100 sur la S.N.C.F. pourront ultérieurement obtenir la gratuité et le surclassement sur l'ensemble des réseaux R.A.T.P. et S.N.C.F. banlieue.

En raison des problèmes matériels posés par une telle mesure, sa mise en application n'interviendra que dans le courant de 1982. »

Valeur du point d'indice au 1er octobre 1981

A dater du 1er octobre 1981, la valeur du point d'indice passe de 39,55 à 41,55.

La retraite du combattant s'élèvera donc à : 41,55 x 33 = 1.371,15 F par an.

Attention. — L'application du nouveau barème nécessite un certain délai. Pour connaître le montant de votre pension d'invalidité, multipliez l'indice figurant sur votre titre par 41,55 ; vous obtiendrez le taux annuel.

Ci-dessous nouveau tableau des pensions (journal du 31 octobre 1981).

Pensions taux de soldats (pourcentage compris entre 10 et 80 p.100 inclus)

INVALIDITE		INVALIDITE		INVALIDITE	
10 %	457,05	35 %	1.734,71	60 %	2.970,82
15 %	685,57	40 %	1.973,62	65 %	3.220,12
20 %	914,10	45 %	2.222,92	70 %	3.469,42
25 %	1.142,62	50 %	2.472,22	75 %	3.718,72
30 %	1.485,41	55 %	2.721,52	80 %	3.968,02

Invalides au-dessus de 80 %

(allocations aux grands invalides)

Degré d'invalidité	Pensions principales	Numéros 1, 2, 3, 4	Statut des G.M. (art. 36 ou 37)	Total
85 %	3.749,88	1.329,60		5.079,48
85 % avec statut	3.749,88	664,80	2.077,50	6.492,18
90 %	3.822,60	1.599,67		5.422,27
90 % avec statut	3.822,60	799,83	3.116,25	7.738,68
95 %	3.843,37	2.119,05		5.962,42
95 % avec statut	3.843,37	1.059,52	4.155,00	9.057,90
100 %	3.864,15	2.659,20		6.523,35
100 % avec statut	3.864,15	1.329,60	5.193,75	10.387,50

Valeur du point d'indice au 1er octobre 1981:

A dater du 1er octobre 1981, la valeur du point d'indice passe de 39,55 à 41,55.

La retraite du combattant s'élèvera donc à : 41,55 x 33 = 1.371,15 F par an.

Attention. — L'application du nouveau barème nécessite un opération délai. Pour connaître le montant de votre pension d'invalidité, multiplier l'indice figurant sur votre titre par 41,55 ; vous obtiendrez le taux annuel.

Ci-dessous nouveau tableau des pensions (Journal du 31 octobre 1981)

Pensions taux de soldats (pourcentage compris entre 10 et 60 p.100 inclus)

INVALIDITE		INVALIDITE		INVALIDITE	
10 %	457,05	35 %	1.734,71	60 %	2.979,82
15 %	685,57	40 %	1.973,02	65 %	3.220,12
20 %	914,10	45 %	2.222,82	70 %	3.469,42
25 %	1.142,62	50 %	2.472,22	75 %	3.718,72
30 %	1.428,41	55 %	2.721,52	80 %	3.968,02

Invalides au-dessus de 80 %

(allocations aux grands invalides)

Degré d'invalidité	Pensions principales	Nombre 1, 2, 3, 4	Statut des G.M. (art. 36 ou 37)	Total
85 %	3.749,88	1.329,60		5.079,48
85 % avec statut	3.749,88	694,80	2.077,50	6.492,18
90 %	3.822,60	1.599,07		5.422,27
90 % avec statut	3.822,60	799,53	3.118,25	7.739,68
95 %	3.943,37	2.118,05		6.062,42
95 % avec statut	3.943,37	1.059,52	4.155,00	9.157,90
100 %	3.864,15	2.659,20		6.523,35
100 % avec statut	3.864,15	1.329,60	5.193,75	10.387,50

LA KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique

Décret du 26 février 1958, « J.O.» du 1er mars 1958

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :
14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS
TÉL. : 874-52-93

SECTION : .....

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Situation de famille : .....

Marié, père de famille : nombre d'enfants : .....

Prénoms et date de naissance des enfants mineurs : .....

.....

Situation militaire ou profession : .....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : .....

Derniers grades aux G.M.M. : .....

Unités des Goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication des années : .....

.....

.....

Décorations : .....

.....

.....

.....

.....

.....

A ....., le ..... 19....

Signature :

Cotisation annuelle : 10 F.
Abonnement au bulletin (4 numéros par an) : 50 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P. : **KOUMIA 8813-50 V PARIS.**

Les réunions ont lieu le 3e mardi de chaque mois au secrétariat, de 18 h 30 à 20 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Métro : Saint-Lazare ou Trinité-Estienne-d'Orves.

LA KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Association d'utilité publique — Décret du 28 février 1956, « J.O. » du 1er mars 1956

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL :
14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS
TÉL. : 874-83-39

SECTION .....

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Situation de famille : .....

Mari, père de famille : nombre d'enfants : .....

Prénoms et date de naissance des enfants mineurs : .....

.....

Situation militaire ou profession : .....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : .....

Dernière grade aux G.M.M. : .....

Unité des Goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication des années : .....

.....

.....

Décorations : .....

.....

.....

.....

.....

.....

A ..... le ..... 19...

Signature :

Cotisation annuelle : 10 F.
Abonnement au bulletin (4 numéros par an) : 30 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque bancaire, mandat-carte ou C.C.P. : KOUMIA 8813-59 V PARIS.

Les réunions ont lieu le 2e mardi de chaque mois au secrétariat, de 18 h 30 à 20 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

Permanence tous les jeudis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.
Mairie : Saint-Lazare, de Trinité-Estienne-d'Orves.

RHIN ET MOSELLE ASSURANCES FRANCAISES

le plus « **koumia** » des groupes de compagnies d'assurances

Bernard MERLIN
Secrétaire général
1, rue des Arquebusiers
67000 Strasbourg

Henry ALBY
Inspecteur général
« Bordeneuve »
31380 Montastruc
La Conseillère

Pierre SALANIÉ
Agent général
Le Haut-de-la-Côte
46220 Prayssac

Michel LÉONET
Président-Directeur général
Rhin et Moselle - Assurances Françaises
Languedoc
1, rue des Arquebusiers
67000 Strasbourg
78, route de Paris
69260 Lyon Charbonnières
48-50, rue Taitbout, **75009 PARIS**

Marcel NICLAUSSE
Agent général
68, avenue Georges-Clemenceau
83700 Saint Raphaël

André BABILLON
Inspecteur
48-50, rue Taitbout,
75009 Paris

cetelem

89, avenue Charles de Gaulle - Neuilly sur Seine / Tél.637.81.81

PREMIER ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ DANS LES FINANCEMENTS AUX PARTICULIERS

1 réseau de 13 000 correspondants agréés pour votre équipement courant et votre confort.

57 agences régionales à votre disposition.

Toute formule de prêt ou d'épargne *"pour mieux vivre de vos ressources"*.

Un crédit automobile facile par sa filiale spécialisée COFICA.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†) - Colonel PICARDAT - Colonel LUCASSEAU

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS - Georges BOYER de LATOUR - Mme Catherine COUSIN, née LUCASSEAU - François DELHUMEAU, Mme Chantal L'HERITIER, née FEAUGAS - Mme Francine de LIGNIERES - Hélène de LIGNIERES - Florence de MAREUIL - Max de MAREUIL - Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

— Président :	Georges BOYER de LATOUR, Les Magatis, 69, rue de l'Acacia, 13300 Salon de Provence	(90) 53-63-50
— Vice-présidente :	Francine de LIGNIERES, 1, rue Meryon, 75016 Paris	(1) 651-36-17
— Vice-président :	Robert COUDRY, 8 ,rue de Poissy, 75005 Paris	(1) 326-70-96
— Secrétaire générale :	Antoinette-Marie GUIGNOT, 12, rue de l'Université, 75007 Paris	(1) 260-29-98
— Trésorier :	Michel PASQUIER, Les Coteaux, 7, allée des Cyclamens, 37270 Montlouis sur Loire	(47) 50-94-49
— Administrateur	Jean BERTIAUX, 6, rue de la Commanderie, 89300 Joigny	(86) 62-20-95
— Administrateur	Maëva HOVASSE, 1, rue Léon-Dierx, 75015 Paris	(1) 842-28-46
— Administrateur	Jean-François CARRERE, 54 bis, avenue de la Résistance, 77500 Chelles	957-65-62

Cotisation annuelle : 20 F.
Abonnement au bulletin en 1982 : 50 F.

UNION SÉCURITÉ 13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS - Tél. : 887-21-86 + 30-22

M. LESAING, Directeur

Chaussures — Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Casques
Gants de protection — Civières — Boites à pansements

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES

Philippe POULIN
MASSEUR - KINESITHERAPEUTE
Diplômé d'Etat
Agréé par la Sécurité sociale
160, Grande-rue
Tél. 626-19-49 92310 SEVRES

Editions A.V.
Directeur André MARDINI
Insignes militaires, de Sociétés et Industriels, Breloques, Médailles, Coupes
172, rue du Temple, 75003 PARIS
Tél. : 272-36-98

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- **fond sable et bordure verte ;**
- **fond blanc et bordure bleue ;**
- **fond blanc et bordure bordeaux.**

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 250,00 F ou 260,50 F, par envoi en province.

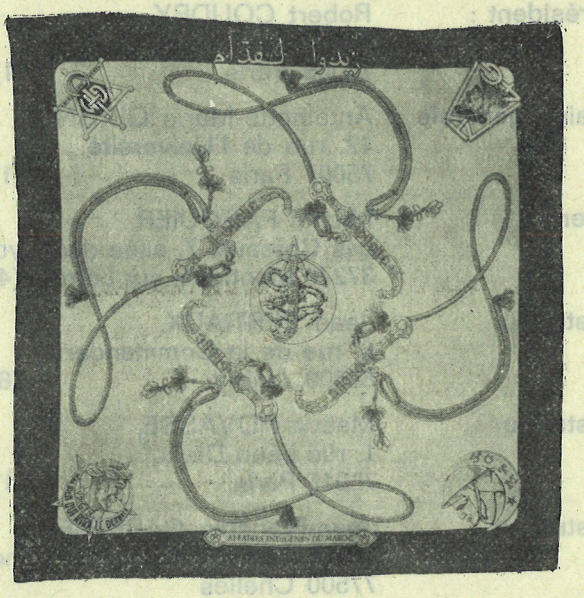

Directeur de la publication : Georges GAUTIER
Commission paritaire n° 296 D 73 du 15-5-1972

Dépôt légal : 4e trimestre 1981
Imp. CRESCENZO et Cie, Paris